



**Ile-de-France**

# État des lieux de l'accompagnement des porteur·euse·s de projet candidat·e·s à l'installation en Île-de-France

Margaux Vessié – [m.vessie@terredeliens.org](mailto:m.vessie@terredeliens.org)



## Sommaire

Glossaire.....	4
Introduction .....	5
Historique d'ABIOSOL et Terre de Liens IDF.....	6
Création d'un poste commun pour le pôle ABIOSOL.....	7
Méthode d'enquête et du planning de travail.....	8
Plan du rendu .....	9
En résumé : Objets sociaux, contexte et objectifs de l'étude.....	9
1. Les raisons de l'accompagnement à l'installation agricole en Île de France.....	11
1.1. Définition de l'accompagnement à la création d'activité en agriculture.....	11
1.2. Raisons politiques.....	13
1.3. Un accompagnement nécessaire dans le contexte francilien.....	14
2. Accompagner des porteur·euse·s de projets : étapes, offre, outils et posture .....	17
2.1. Le parcours d'accompagnement d'ABIOSOL.....	17
2.1.1. Le primo accueil.....	19
2.1.2. Le suivi du projet.....	20
2.1.3. La formation et l'acquisition de savoir-faire paysan.....	20
2.2. Offre d'accompagnement.....	22
2.2.1. Le catalogue de formation.....	22
2.2.2. Les stages courts.....	23
2.2.3. Les cafés installation.....	23
2.2.4. Les visites de ferme.....	23
2.2.5. La liste de diffusion électronique.....	24
2.3. Les outils d'ABIOSOL : accompagnement, suivi et coordination.....	24
2.3.1. La convention d'accompagnement.....	24
2.3.2. La base de données.....	25
2.3.3. La plateforme Dropbox.....	26
2.3.4. Réunions de coordination.....	26
2.3.5. En résumé.....	27
2.4. La posture d'accompagnement.....	27
2.5. L'accompagnement alternatif du pôle ABIOSOL : axes d'amélioration.....	28

3.	Les porteur·euse·s de projet du pôle ABIOSOL.....	31
3.1.	Profil des porteur·euse·s de projet.....	31
3.2.	Des parcours variés.....	35
3.3.	Appréciation des porteur·euse·s de projet de l'accompagnement.....	37
3.3.1.	Appréciations positives.....	37
3.3.2.	Attentes.....	38
3.3.3.	En résumé.....	39
3.4.	Accompagnement par un réseau de paysan·ne·s.....	39
3.4.1.	Transmission des savoirs-faire paysans.....	39
3.4.2.	et les citoyen·ne·s ?.....	40
3.5.	Synthèse des entretiens avec 25 porteur·euse·s de projet.....	42
4.	Présentation des actions d'accompagnement aux financeurs	Erreur ! Le signet n'est pas défini.
4.1.	Budget du pôle ABIOSOL et financement.....	Erreur ! Le signet n'est pas défini.
4.2.	Temps de travail salarié.....	Erreur ! Le signet n'est pas défini.
	Conclusion générale .....	46
	Annexe 1 : Cartographie des acteurs de l'installation agricole.....	47
	Annexe 2 : Synthèse des résultats et propositions d'actions.....	50
	Annexe 3 : Synthèse des entretiens avec les accompagnateur·ice·s.....	52
	Annexe 4 : Étapes et objectifs de l'accompagnement des candidat·e·s à l'installation.....	54
	Annexe 5 : Questionnaire d'entretien avec les porteur·euse·s de projet.....	56
	Annexe 6 : Méthode d'accompagnement au foncier de Terre de Liens.....	57

## Glossaire

ABIOSOL	Agriculture BIOlogique et SOLidaire
ADEAR	Association de Développement de l'Emploi Agricole et Rural
AFOCG	Association de FOrmation Collective à la gestion
AMAP	Association pour Maintien d'une Agriculture Paysanne
BPREA	Brevet Professionnel de Responsable d'une Entreprise Agricole
CDP	Champs des Possibles
CIVAM	Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural
DIAP	Formation De l'Idée Au Projet
DJA	Dotation jeunes agriculteurs
FNSEA	Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
GAB	Groupement des Agriculteurs Biologiques
IDF	Île-de-France
HCF	Hors Cadre Familial
LEADER	Liaison Entre les Actions de Développement de l'Économie Rurale
NIMA	Non issu.e du milieu agricole
ONVAR	Organisme National à Vocation Agricole et Rurale
SAFER	Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural
PP	Porteur.euse de projet
PPP	Parcours de Professionnalisation Personnalisé
TDL	Terre de Liens
VIVEA	Fonds pour la formation des Entrepreneurs du Vivant

## Introduction

Terre de Liens Île-de-France est l'une des dix-neuf associations territoriales du mouvement Terre de Liens, structuré autour d'une association nationale, d'une foncière et d'une fondation. Ces dernières sont deux entités propres servant d'instruments financiers grâce auxquels se fait l'acquisition des fermes, le mouvement en possède aujourd'hui 139, 21 autres fermes sont en cours d'instruction pour une potentielle acquisition. Depuis 2003, ce mouvement se construit à l'intersection de la finance solidaire, de l'agriculture biologique et de l'éducation populaire. Aujourd'hui Terre de Liens est devenu un acteur organisé permettant de répondre à un besoin précis, celui de l'accès à la terre agricole, une des principales difficultés dans le parcours à l'installation en agriculture. Depuis 2015, le mouvement est d'ailleurs reconnu Organisme National à Vocation Agricole et Rurale (ONVAR) par le Ministère de l'Agriculture, au côté de dix-neuf autres acteurs œuvrant pour développement agricole et rural.

L'action de TDL Île-de-France repose sur trois piliers :

- La mobilisation et la sensibilisation des citoyens pour le foncier agricole
- La mobilisation des collectivités territoriales
- L'accompagnement foncier à l'installation

Le présent état des lieux porte sur le dernier pilier qui, en Île-de-France, s'intègre dans une offre d'accompagnement proposée par le pôle ABIOSOL. Terre de Liens, dans le cadre d'un partenariat, agit pour l'installation dans la région au côté du Réseau des AMAP IDF, des Champs des Possibles et du Groupement des agriculteurs biologiques en IDF. Ces quatre structures, en raison de spécificités territoriales et de l'absence d'autres acteurs se consacrant à l'installation en agriculture biologique, ont fait le choix de proposer un parcours à l'installation ainsi qu'un accompagnement général des porteur·euse·s (PP) de projet au-delà des actions de chacune des quatre structures.

Ce rapport cherche ainsi à caractériser la place et le rôle de Terre de Liens dans une région où il n'y a pas de structures dédiées à l'accompagnement des PP, dans un but d'émergence d'une agriculture biologique, citoyenne et locale. Dans les autres régions, ce sont traditionnellement les ADEAR ou les CIVAM qui occupent ce rôle. Au contraire, en Île-de-France, une

articulation entre acteurs associatifs, en collaboration avec les acteurs institutionnels, s'est mise en place.

Dans cette étude *porteur·euse·s de projet* réfèrera donc uniquement aux candidat·e·s à l'installation, non aux cédant·e·s, aux propriétaires non agricoles ou aux collectivités territoriales comme c'est parfois l'usage dans le vocabulaire commun au mouvement Terre de Liens.

### Historique d'ABIOSOL et Terre de Liens IDF

ABIOSOL est un acronyme qui signifie agriculture biologique et solidaire. Il désigne un pôle composé de quatre structures autonomes : les Champs des possibles, le Groupement des agriculteurs biologiques d'Île-de-France, le Réseau des Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne d'Île-de-France et Terre de Liens Île-de-France. La première est une couveuse d'activités permettant de tester une activité agricole, la deuxième est l'association et le syndicat des agriculteur·rice·s de la bio, la troisième rassemble les AMAP d'Île-de-France, la quatrième est un acteur du foncier et propriétaire de fermes. Créé en 2009, le pôle se donne l'objectif de développer une agriculture biologique et citoyenne dans la région.

L'histoire de la construction d'ABIOSOL permet de comprendre son fonctionnement et ses particularités d'aujourd'hui. Le mouvement Terre de Liens apparaît en Île-de-France en 2008, il est à ce moment composé seulement d'une seule salariée et n'est qu'une antenne de l'association nationale. Cette prémisse associative se trouve rapidement à travailler en réseau avec le Groupement des Agriculteurs Biologiques d'Île-de-France (GAB), présent dans la région depuis les années 1980 et le réseau des AMAP d'Île-de-France, créé en 2004. Ces associations font le **constat de nombreux freins à l'installation dans la région** et décident d'agir en ce sens sans pour autant renier leurs particularités ou constituer une entité propre. En 2009, un projet de couveuse agricole naît de leurs échanges ainsi que la première formation de l'Idée au Projet (DIAP) adaptée par le GAB, en partenariat avec l'AFOCG 45 sur le modèle de ce qui se fait dans d'autres régions. 2009 est aussi l'année de la première initiative commune entre les trois structures avec une participation à l'écriture du Plan Bio régional, pour lequel une large marge de manœuvre est offerte par la région. La création des Champs des Possibles, coopérative d'espace-test dédiée à l'installation et la mise en place d'un lien

entre le pôle ABIOSOL et les collectivités territoriales achèvent la formalisation de ce partenariat opérationnel entre les quatre structures.

Au travail commun dans le cadre du Plan Bio se sont succédés d'autres réalisations collectives, telles que l'obtention d'un contrat d'animation avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Il en est aujourd'hui de même avec les conseils départementaux de l'Essonne et de la Seine-et-Marne, instances qui reçoivent des demandes de subvention communes, au nom de pôle. Le réseau des AMAP et Terre de Liens ont un temps disposé d'un catalogue de formations commun à destination des bénévoles mais les actions du pôle se concentrent majoritairement autour des collectivités et des PP dans le but de développer l'agriculture biologique dans la région.

En proposant un accompagnement global et un suivi des PP effectué et partagé par toutes les structures, le choix a été fait de ne pas se spécialiser et ce afin d'apporter plus de lien, de créer une communauté. Ainsi, **un.e salarié.e de chacune des structures consacre une part variable de son temps de travail à cet accompagnement** dont le contenu sera détaillé plus bas. Faisant le constat que les accompagnateur·rice·s disposaient de moins de temps pour leur cœur de métier – l'accompagnement foncier pour Terre de Liens, un projet d'embauche collective existe depuis 2013. Il aboutit aujourd'hui, à l'automne 2017.

### Création d'un poste commun pour le pôle ABIOSOL

La création du poste PAPI, de l'acronyme signifiant Primo Accueil Paysan Île-de-France, commun aux quatre structures par le biais d'un groupement d'employeur·euse·s, répond donc au besoin des structures de se concentrer sur leurs activités propres. En confiant le primo accueil et le suivi des PP à une personne dont il s'agit de la seule tâche et non quatre accompagnateurs dont il s'agit d'une mission parmi d'autres, le pôle réaffirme la nécessité de cette action d'accompagnement général des PP ainsi que sa volonté de collaborer pour l'installation en Île-de-France. Cette embauche s'accompagne d'un besoin **d'étudier les méthodes d'accompagnement du pôle afin d'en faire le bilan et de les formaliser**, presque dix ans après le début du partenariat avec les quatre structures. C'est l'objet du présent document.

## Méthode d'enquête et du planning de travail

Ce travail a été réalisé dans le cadre d'un stage de cinq mois entre juin et octobre 2017. Le mois de juin a été l'occasion de la découverte des quatre structures et de leur fonctionnement, d'entretiens avec les salariés en charge de l'accompagnement, de la lecture de littérature associative et académique au sujet de l'accompagnement à l'installation de l'agriculture créative ainsi que de la participation à divers temps collectifs : réunion d'accueil du pôle ABIOSOL, formation au foncier portée par Terre de Liens, rencontres nationales des espaces tests agricoles – le RENETA organisées par les Champs des Possibles. Suite à ce travail, les questions auxquelles se proposent de répondre l'étude ont été établies.

Les mois de juillet et août ont permis d'interroger 25 PP à différents stades d'avancement dans leur projet d'installation. Ceux-ci sont un échantillon non représentatif des 450 PP suivis le pôle, ainsi les résultats et enseignements tirés seront seulement qualitatifs. Les PP du pôle ABIOSOL ont été soumis·e·s à une grille de questions élaborée en collaboration avec les accompagnateur·rice·s et validée par les administrateur·rice·s référent·e·s des quatre structures. Ils ont eu lieu majoritairement au téléphone, parfois en face à face si la situation géographique le permettait. Deux paysan·nes récemment installés et une entrepreneuse à l'essai en espace test ont été interrogé·e·s sur les fermes, lors d'entretiens ayant donné lieu à des déplacements. Ainsi, six PP suivis depuis moins de six mois par le pôle, six PP suivis depuis plus d'un an, cinq ayant abandonné ou mis en pause leur projet d'installation ainsi que huit paysans installés ont été interrogés. Ces deux mois ont aussi été l'occasion de la participation à un rendez-vous d'accompagnement, à une journée de regroupement de la formation « Paysans Demain » et à une réunion d'information du Point Accueil Installation (PAI) de la Chambre d'agriculture de l'ouest Île-de-France.

Les mois de septembre et octobre ont été consacrés à l'analyse des résultats ainsi qu'à une réflexion sur les outils d'accompagnement utilisés par le pôle, avec notamment une focale sur l'amélioration du contenu de la pochette de réunion d'accueil et des documents présentant le parcours d'accompagnement aux PP. Ils ont aussi été l'occasion d'une journée de rencontres au sujet de l'accompagnement des PP avec des salariés de trois autres associations territoriales du mouvement Terre de Liens (Normandie, Poitou-Charentes et Centre) et



d'une formation « Tout savoir sur Terre de Liens » à destination des bénévoles de l'association.

Profil des porteur·euse·s de projet	Suivi·e depuis moins de 6 mois	Suivi·e depuis minimum 1 an	Jeune installé·e	Abandon ou mise en pause du projet	Total
Nombre de personnes interrogées	6	6	8	5	25

### Plan du rendu

Cette étude est constituée autour de quatre axes liés à l'accompagnement des PP candidats à l'installation en agriculture biologique en Île-de-France, cherchant à répondre aux questions *Pourquoi, Comment, Pour qui ?*

- Pourquoi accompagne-t-on le développement de l'agriculture biologique ?
- Comment accompagne-t-on les PP au sein du pôle ABIOSOL ?
- Qui sont les PP du pôle ABIOSOL et quelles sont leurs attentes ?

### En résumé : Objets sociaux, contexte et objectifs de l'étude

**Niveau 1** : Objets sociaux des 4 structures du pôle ABIOSOL

**Champs des possibles** : Tester son projet agricole avant l'installation

**Groupement des agriculteurs biologiques** : Projet associatif pour le développement et la pérennisation des exploitations biologiques d'Île-de-France

**Réseau des AMAP** : Préserver l'existence et la continuité des fermes de proximité dans une logique d'agriculture durable

**Terre de Liens** : Agir pour permettre l'installation des paysans et le développement de l'agriculture biologique

**Niveau 2** : Contexte de l'étude et besoins du pôle ABIOSOL

- définir les missions du poste PAPI
- définir la méthode d'accompagnement de ce même poste
- améliorer la coordination et la mutualisation entre les 4 structures
- améliorer les outils d'accompagnement

- réaffirmer une culture commune et mettre en place la transition de 4 accompagnateur·rices à une seule
- mettre à jour la stratégie collective/commune d'accompagnement des PP (Pourquoi le fait-on? Comment ? Pour qui ?)

### Niveau 3 : Objectifs de l'étude et du stage

Objectifs	Sous Objectifs	Méthodes
Pourquoi accompagne-t-on ? Objets sociaux, arguments politiques et motivations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pourquoi on a pris cette voie ? (Histoire d'ABIOSOL et des quatre structures)</li> <li>• Qui sont les PP ?</li> <li>• Quelles sont les différences entre l'offre d'accompagnement d'ABIOSOL et celle des acteurs institutionnels (Chambres, Syndicat des jeunes agriculteurs et administration)</li> </ul>	<p>Etude bibliographique</p> <p>Entretien avec des acteurs de l'accompagnements (autres qu'ABIOSOL)</p> <p>Entretien avec des PP (Partie 1)</p>
Comment accompagne-t-on ? Connaître et formaliser les méthodes d'accompagnement d'ABIOSOL	<ul style="list-style-type: none"> <li>• quelle posture ?</li> <li>• quels outils</li> <li>• quels parcours d'accompagnement</li> <li>• quel suivi des accompagnés et du projet ?</li> <li>•</li> </ul>	<p>Entretiens avec les accompagnateur·rice·s</p> <p>Participation à plusieurs réunions d'accueil</p> <p>Participation à plusieurs formations</p>
Qui accompagne-t-on ? Connaître les attentes et retours des PP ainsi que leur vécu de l'accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• évaluation de l'accompagnement reçu</li> <li>• quels attentes et besoins ?</li> <li>• envisager des axes d'amélioration de l'accompagnement</li> </ul>	<p>Entretiens avec 25 PP (Partie 2)</p>

## 1. Les raisons de l'accompagnement à l'installation agricole en Île-de-France

Pourquoi accompagne-t-on l'installation agricole en Île-de-France ? Cette question se propose de revenir aux origines du choix de travailler ensemble, à quatre associations, pour développer l'agriculture biologique en Île-de-France.

Le pôle ABIOSOL s'est constitué pour répondre simultanément à plusieurs besoins et demandes :

- Une demande citoyenne de production et d'approvisionnement en produits locaux et de qualité via des circuits courts
- Un besoin des PP candidat·e·s à l'installation en Île-de-France d'être accompagné·e·s dans leurs parcours
- Une volonté de faire converger citoyens et paysans, au sein d'un collectif d'action et de réflexion, dans la défense d'une agriculture alternative au modèle hautement capitaliste, standardisé, mécanisé et à forte division du travail<sup>1</sup>.

À la différence des organisations professionnelles agricoles et des structures d'accompagnement alternatives (CIVAM ou ADEAR par exemple), certaines associations constitutives d'ABIOSOL sont le fruit d'une action citoyenne et non seulement des paysans. Ici, les deux segments de la société, **citoyen·ne·s et paysan·ne·s, se rencontrent et avancent de concert**. C'est notamment le cas du réseau des AMAP et de Terre de Liens. Il apparaît que les PP sont eux-mêmes dans une démarche citoyenne vis-à-vis de leur parcours à l'installation : leur volonté de devenir paysan et de s'installer répond à une conscience aiguë de problématiques alimentaires, environnementales et politiques. La démarche citoyenne du pôle ABIOSOL s'accompagne d'une posture d'accompagnement correspondant à ces principes, nous la détaillons dans une deuxième partie (voir 2.4.).

### 1.1. Définition de l'accompagnement à la création d'activité en agriculture

---

<sup>1</sup> Selon la définition de Bertrand Hervieu in « Des agricultures à nommer », *Pour* 2007/2 (N° 194), p. 49-54.

L'accompagnement est une pratique que l'on ne retrouve pas seulement dans le milieu agricole. Il s'est d'abord développé dans les domaines de l'insertion professionnelle et du soin aux malades. L'accompagnement intervient dans les phases de transition et consiste en un chemin d'un point A à un point B. Maela Paul, docteure en sciences de l'éducation définit l'accompagnement comme un processus transdisciplinaire où la personne est mise au centre et écoutée, sans hiérarchie entre accompagnateur·rice et accompagné·e et dont le but est l'autonomie de la personne accompagnée. Au pôle ABIOSOL, les accompagnateur·ice·s sont salarié·e·s de quatre structures différentes, une partie du poste est dédiée à cette mission. Les accompagné·e·s sont les individus qui sollicitent le pôle dans le cadre de leur projet d'installation : ils sont appelés porteur·euse·s de projet (PP).

L'accompagnement dans le domaine agricole est le résultat d'une rencontre entre les sciences humaines et la question rurale. Inspiré de l'éducation populaire, il complète les services des Chambres d'agriculture en matière d'installation.

La littérature associative de Terre de Liens et les pratiques des associations territoriales font émerger deux étapes distinctes et complémentaires de l'accompagnement des PP : le primo-accueil et le suivi du projet. Le premier est une prise de contact, par téléphone ou lors d'une réunion. Il se peut que le PP n'ait pas frappé à la bonne porte, auquel cas il est réorienté vers les acteurs appropriés. Dans le cas contraire, cette phase permet une première évaluation des besoins et des attentes ainsi que de la mise en place d'un contrat commun (voir plus loin : la convention d'accompagnement) – tacite ou non, où accompagnant·e et accompagné·e ont des droits et des devoirs.

Le suivi du projet, aussi appelé accompagnement généraliste ou accompagnement global (en opposition aux actions liées particulièrement au foncier) consiste en la mise en place d'un cadre propice à la réflexion et la prise de recul par l'intermédiaire de l'accompagnateur·rice. Ce dernier n'est pas acteur du projet, il est dans une posture de miroir, permet au PP de se poser des questions et ses avis n'ont pas valeur d'expert mais une valeur individuelle. Cette

démarche est désignée comme accompagnement *posture*, en opposition à l'accompagnement *expert*<sup>2</sup>, descendant et où l'avis de l'accompagnateur a valeur de référence.

## 1.2. Raisons politiques

Le choix des partenaires d'ABIOSOL de collaborer pour l'installation en Île-de-France répond à une visée sociale et politique. Celle-ci est d'œuvrer pour une évolution de l'agriculture francilienne correspondant aux valeurs des différents acteurs d'ABIOSOL : biologique et solidaire mais aussi paysanne, citoyenne, écologique et locale, avec en ligne de mire la souveraineté alimentaire du territoire. L'accompagnement est un moyen de la mise en place de cette visée. Dans ce sens, il correspond aux « moyens dont une société se dote auprès des PP pour qu'ils participent des changements dont elle a besoin<sup>3</sup>. » Accompagner les PP souhaitant s'installer en agriculture biologique correspond au besoin d'une agriculture durable et à l'accès à une nourriture de qualité, qui concernent toutes et tous et donc justifient l'implication des citoyen·ne·s dans ce, en tant que bénévoles, adhérent·e·s, donatrices, donateurs, AMAPien·ne·s ou administrateur·rice·s des associations du pôle et finalement mangeur·euse·s.

Les structures composantes du pôle ABIOSOL ayant leurs particularités propres, leurs objectifs sont différents, comme cela apparaît dans le contenu des demandes de financement. Alors que les Champs des possibles, le Réseau des AMAP et Terre de Liens s'intéressent au nombre de paysan·ne·s installé·e·s et à la création de ferme à proprement parler, le Groupement des agriculteurs biologiques se concentre sur les surfaces de la région en agriculture biologique ainsi que sur le développement de filières de commercialisation. Le GAB défend et souhaite accompagner tous les types d'agriculture biologique, tant que le PP est autonome dans sa prise de choix. Les trois autres structures sont attachées à la composante paysanne<sup>4</sup> de l'agriculture qu'ils défendent. La présente étude a été rédigé par une stagiaire accueillie

---

<sup>2</sup> Distinction provenant notamment de : Gassel P., Tallon H., Dalmais M., Fiorelli C. (Eds.), 2013. Trois outils pour l'accompagnement à la création et au développement d'activités : Trajectoire, Cartapp et Edappa. Application à l'installation en agriculture. Montpellier : INRA, CIRAD, ADEAR LR, Montpellier Supagro, AIRDIE, Région Languedoc-Roussillon.

<sup>3</sup> Maela Paul, « L'accompagnement : un enjeu sociopolitique pour les territoires et les politiques éducatives ? », *Cahiers de l'action* 2010/4 (N° 30), p. 25-33.

<sup>4</sup> L'*agriculture paysanne* est une notion issue des réflexions de la Confédération Paysanne. Elle se donne comme objectif de « repenser les fonctions et la place de l'agriculture dans la société. Il faut redonner aux actifs agricoles leur rôle social, économique et écologique, afin de considérer la production agricole dans sa globalité. » (Source : Charte de l'agriculture paysanne)

par Terre de Liens, elle se veut cependant la plus objective possible au sujet des quatre structures du pôle.

### 1.3. Un accompagnement nécessaire dans le contexte francilien

La politique agricole française est un héritage des années suivant la Seconde guerre mondiale, où le souvenir des famines et l'exode rural poussent à une intense modernisation des pratiques. Soixante-dix ans plus tard, la profession agricole représente 3%<sup>5</sup> de la part des français en âge de travailler, leur activité est hautement mécanisée. En 2010, 61% des exploitant·e·s agricoles sont âgés de 40 à 60 ans<sup>6</sup>. Les installations ne compensent pas les départs à la retraite et le nombre d'exploitations ne cesse de diminuer, suivant une dynamique d'agrandissement de celles-ci. L'agriculture, qui est traditionnellement une activité familiale est désertée par les enfants d'agriculteurs, qui ne reprennent pas les exploitations de leurs parents. De l'autre côté du spectre, les installations hors cadre familial (HCF) ou encore de personnes non issues du milieu agricole augmentent dans la part totale des installations. L'accompagnement proposé par ABIOSOL est à destination de ce public, qui rencontre un accueil parfois frileux du monde agricole et a, en tant que NIMA, des besoins spécifiques.

Les PP qui s'adressent au réseau ABIOSOL sont intéressés par des pratiques différentes de l'agriculture conventionnelle. Leurs projets sont de **nature biologique**, sur des **exploitations plus petites que la moyenne** et à rebours des pratiques d'agrandissement. De la même façon, leurs exploitations sont **moins mécanisées** que la moyenne et ils commercialisent leurs produits par une **vente directe, en circuit-court ou de proximité**, ce qui permet une meilleure valorisation de ceux-ci. Ces caractéristiques peuvent être liées à une visée politique du PP, sensible à l'écologie et l'alimentation. En plus d'être **NIMA**, les PP sont en reconversion professionnelle, et ont entre **25 et 55 ans**. Ce profil sociologique et la nature de leur projet, qualifiés d'atypiques ou de créatifs<sup>7</sup>, les placent en situation d'incertitude et de doute qui rend l'accompagnement nécessaire.

---

<sup>5</sup> INSEE Références

<sup>6</sup> Agreste – recensement agricole 2010.

<sup>7</sup> *Atypique* est l'adjectif utilisé par l'administration et les Chambres d'agriculture. *Créatif* est un adjectif qui fait partie du vocabulaire de la Confédération Paysanne pour qualifier ces projets.

L'agriculture en France est gérée par des Chambres consulaires qui sont consultées pour l'écriture et mobilisées pour l'application des lois. Les dirigeant·e·s des chambres sont issu·e·s du syndicat majoritaire, la FNSEA, qui cogère la politique agricole française. Le parcours administratif et institutionnel à l'installation est adapté à la transmission d'exploitations familiales, à l'installation d'enfants d'agriculteurs et à l'agriculture conventionnelle. Les critères d'attribution du principal outil d'aide, la *dotation jeune agriculteur* sont souvent inadaptées aux installations atypiques, créatives ou innovantes. Des collectifs d'agriculteurs, au premier rang desquels la Confédération paysanne, ont ainsi fait le constat que certains projets étaient exclus de l'accompagnement à l'installation, voire même de la possibilité de s'installer et ont été les premiers à se mobiliser à ce sujet.

Accompagner l'émergence et suivre le projet d'un candidat à l'installation n'est pas le cœur de métier de Terre de Liens, ni de Terre de Liens Île-de-France. On peut dire qu'il provoque une dispersion des forces dédiées à l'acquisition des fermes et la collecte dédiée. Par ailleurs, travailler en collectif présente des aléas, de prise de décision, en temps et en animation ainsi que de coordination. Il s'agit cependant d'une activité se justifie afin :

- **de favoriser une agriculture alternative qui préservera le foncier agricole**
- **d'être mis en relation et en réseau avec des PP qui cherchent du foncier agricole et qui pourraient être partie prenante d'une acquisition Terre de Liens**
- **d'exister en Île-de-France, au sein d'ABIOSOL, en tant qu'acteur de l'agriculture biologique et alternative**

L'accompagnement des PP est un symbole d'une volonté de construction d'alternatives dans le domaine agricole. En accompagnant, Terre de Liens permet à la fois d'entrer dans le milieu agricole et d'accéder à la terre. Son objectif premier – faciliter l'accès au foncier, est mis au service d'un objectif plus large. Alors que cela peut paraître clair pour l'accompagnant·e qui travaille sur le terrain et est en contact régulier avec les PP, il peut être plus difficile pour le reste des membres de l'association (des bénévoles aux administrateur·rices·s qui travaillent sur d'autres axes) de comprendre cet accompagnement global et son intérêt. En effet, il apparaît que l'accompagnement généraliste, parfois coûteux en temps, n'a pas de retombées directes pour l'association. Il est en réalité une porte d'entrée vers un projet

d'acquisition Terre de Liens et donc une nouvelle ferme pour le mouvement ainsi que la reconnaissance de l'association comme acteur de l'installation et du foncier agricoles. Finalement, l'accompagnement existe et est nécessaire en raison du profil des PP, qui au-delà des quelques éléments donnés plus haut, sera détaillé plus bas. Ils sont en inadéquation avec le parcours classique à l'installation et parfois avec son instrument principal, la DJA, ainsi qu'avec les offres de foncier disponible sur le marché. Ainsi se justifient les actions d'accompagnement global et d'accompagnement foncier de Terre de Liens Île-de-France.

### **PPP, DJA et installation aidée**

Le parcours de professionnalisation personnalisé est un dispositif public qui offre aux PP un accompagnement à l'installation.

Le PPP présente plusieurs caractéristiques

- une visée économique, celle de l'obtention d'aides nationales, la DJA ou régionales (en IDF, les aides PRIMVAIR, DIVAIR et INVENT'IF<sup>8</sup>)
- une visée entrepreneuriale, celle de créer des chefs d'exploitation.
- un accompagnement à la création d'activité
- une visée institutionnelle avec passage en CDOA et validation préfectorale du projet

L'obtention de la DJA est soumise à certains critères, qui justifient l'argument selon lequel certains publics sont exclus de l'installation en agriculture. Pour solliciter cette aide, il faut être âgé de moins de 40 ans<sup>9</sup> et issu.e de l'Union Européen. Si les PP n'ont pas encore dépassé la limite d'âge, ils peuvent se retrouver, à l'aube de leurs quarante ans, dans une course à la finalisation de leur projet afin d'obtenir l'aide en question.

La DJA est composée d'une aide de trésorerie, de 12 000 €, possiblement majorés selon certains critères géographiques, de nature de production, de création d'emploi etc. Elle établit un contrat avec l'agriculteur, qui est tenu de gagner un SMIC par mois dans un délai de 5 ans grâce à son activité. La DJA s'adapte difficilement à une installation progressive. Elle ne correspond pas non plus à un PP dont les critères de viabilité sont inférieurs au SMIC. Le taux d'installation non-aidées a ainsi fortement augmenté ces dernières années, notamment en agriculture biologique. Les conditions d'obtention et de réalisation sont vues par certains paysans comme une forte contrainte.

---

<sup>8</sup> dispositif « PRIMVAIR » : soutien aux investissements pour la modernisation des exploitations d'élevage, de l'apiculture, de l'agriculture spécialisée (Fruits et légumes, horticulture, pépiniéristes, plantes aromatiques et à parfum...) et de l'agriculture biologique ; dispositif « DIVAIR-PCAE » : soutien aux investissements pour le développement des agro-matériaux, des énergies renouvelables et les économies d'énergie, pour la transformation et la commercialisation agricole, ou encore permettant une diversification non agricole. ; dispositif « INVENT'IF- PCAE » soutient les investissements environnementaux productifs à objectif agro-environnemental (Source : DRIAAF)

<sup>9</sup> Les personnes âgées de plus de 40 ans ont tout de même accès aux aides régionales et peuvent solliciter un PPP qui n'aboutira pas à une demande d'aide, afin de bénéficier des conseils dispensés dans ce cadre.



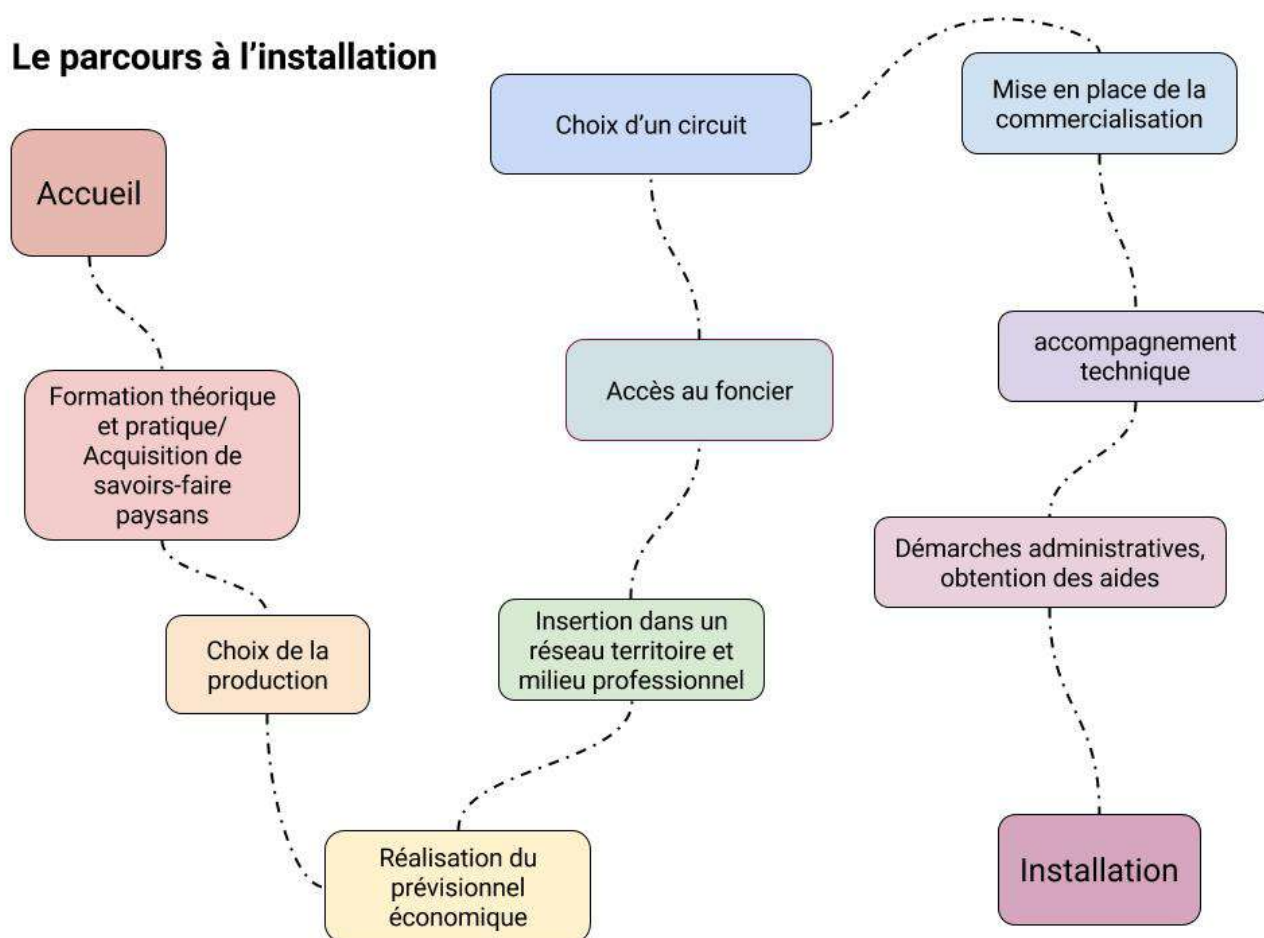
## 2. Accompagner des porteur·euse·s de projets : étapes, offre, outils et posture

Depuis bientôt dix ans, le pôle a développé un parcours à l'installation à destination des NIMA. Celui-ci se veut complet, accompagnant les PP de l'émergence à leur installation. Ce parcours s'organise et existe grâce à un suivi et à des formations et de nombreux outils d'accompagnement, présentés successivement dans cette deuxième partie.

### 2.1. Le parcours d'accompagnement d'ABIOSOL

Le schéma ci-dessous propose un déroulé des étapes à l'installation. Les PP ne suivent pas forcément cet ordre, certains arrivent par exemple en ayant déjà acquis ou repéré du foncier. Certaines étapes peuvent s'effectuer de façon simultanée. C'est cependant l'ordre retenu afin d'expliquer le parcours de façon claire.

#### Le parcours à l'installation



- L'**accueil** correspond à la prise de contact avec ABIOSOL, lors d'une réunion d'accueil. Cette phase est aussi souvent qualifiée de primo-accueil dont le contenu est détaillé plus bas.
- L'accueil ainsi qu'un éventuel premier rendez-vous d'accompagnement permettent de faire état des besoins du/de la PP en termes de **formation et d'acquisition de savoir-faire**. À ce stade, le·a PP a à ses dispositions les formations courtes du pôle ainsi que des mises en situation chez des paysan·ne·s du réseau.
- Les opportunités de mise en situation ainsi que les formations permettent au/à le·a PP de faire **le choix de la production** qu'il souhaite ainsi que d'avoir une idée plus précise des références technico-économiques de cette production. La **réalisation du prévisionnel économique** est une étape clé dans la constitution d'un dossier qui va servir à démarcher des propriétaires fonciers avec crédibilité.
- À ce stade, et grâce aux formations, aux stages pratiques, aux rencontres organisées par ABIOSOL et à la proactivité des PP, on estime qu'ils ont amorcé leur **insertion sur le territoire** de leur installation, dans le **milieu paysan** et font partie d'un **réseau professionnel**.
- Vient alors venu le moment d'**accéder** aux moyens de production, le premier d'entre eux étant le **foncier agricole**. La recherche du foncier se fait en fonction du type de production choisi, du lieu d'habitation et surtout des opportunités existantes.
- Une fois que le·a PP dispose de foncier, il peut envisager son installation et donc mettre en place le **circuit de commercialisation** qui correspond le mieux à sa situation. Au sein du pôle ABIOSOL, il s'agit souvent d'un circuit court<sup>10</sup>, permettant de valoriser la production biologique.
- Dans les mois précédant son installation, le·a PP de projet doit accomplir les **démarches administratives** nécessaires pour débiter la production et remplir, le cas échéant, des demandes d'**aides**. Il peut à ce moment-là bénéficier d'un **accompagnement technique** à la mise en place de la production.

---

<sup>10</sup> Le circuit court est un des modes de commercialisation des produits agricoles de l'exploitation, destinés à l'alimentation, liés à la vente directe du producteur au consommateur, ou à une vente avec un seul intermédiaire. (définition : Agreste)

### 2.1.1. Le primo accueil

La première étape pour un·e PP souhaitant être suivi·e par le pôle ABIOSOL est la **réunion d'accueil**. Les réunions d'accueil sont mensuelles et sont animées par deux accompagnateur·rice·s du pôle. Douze PP sont accueillis pendant trois heures pour une réunion en deux temps :

- un tour de table où chacun se présente rapidement puis une présentation d'ABIOSOL, des quatre structures et de l'offre d'accompagnement. Un ensemble de documents est aussi remis aux PP, notamment un tableau détaillant l'offre d'accompagnement, la chartre d'ABIOSOL, une convention d'accompagnement et des informations diverses sur le BPREA, les réunions du PAI ou encore les chiffres de l'agriculture biologique en Île-de-France.
- une discussion en deux groupes avec un·e accompagnateur·rice qui deviendra, s'ils signent une convention d'accompagnement, leur référent·e au sein du pôle ABIOSOL, c'est à dire la personne à contacter en cas de question.

La convention d'accompagnement spécifie les droits et devoirs des deux parties. Il est demandé aux PP d'être dans une démarche pro-active : ils ne seront pas contactés s'ils ne sollicitent pas les accompagnateur·rice·s.

Les entretiens avec les salarié·e·s ont permis de faire émerger deux pistes d'amélioration pour ce temps d'accompagnement

- L'intégration de **témoignages de paysans installés** passés par ABIOSOL ainsi que **leur parcours** aux documents distribués,
- l'envoi d'un **auto-diagnostic** aux PP en amont afin de définir plus précisément leurs attentes.

Faire exprimer les attentes des PP dès la réunion d'accueil permet de se donner dès ce moment le droit de ne pas y répondre – car le projet ne correspond pas aux valeurs d'ABIOSOL, par exemple.

Le primo-accueil ne se limite pas nécessairement à la réunion d'accueil, ce peut être une prise de contact par téléphone et une communication de contacts nécessaires, d'autres structures par exemple. Certains PP sont inclus dans le parcours à l'accompagnement sans

être passé par une réunion d'accueil pour des raisons diverses : projet très avancé, absence de réunion d'accueil pendant la période estivale.

### 2.1.2. Le suivi du projet

Suite à la réunion d'accueil, le PP peut solliciter **un rendez-vous d'accompagnement** avec son accompagnateur·ice référent·e à raison d'un par an minimum. L'accompagnement donne aussi lieu à des échanges de courriels ou à des appels. Il apparaît que les accompagnateur·rice·s sont principalement sollicité·e·s à des moments clés du parcours à l'installation : éventuellement à l'arrivée, à la fin du BPREA et finalement quand l'installation se concrétise.

### 2.1.3. La formation et l'acquisition de savoir-faire paysan

L'accompagnement se fait aussi de manière collective lors de formations organisées par le pôle ABIOSOL. Ce sont **des formations courtes ayant pour but de compléter des formations plus longues dont certaines permettent l'acquisition de la capacité agricole** (par le BPREA ou autre formation diplômante). Elles apportent des compétences pratiques nécessaires aux NIMA. Les PP sont inscrits en formation en priorité si celle-ci correspond à l'avancement de leur parcours, les places de formation étant limitées. Le parcours DIAP par exemple correspond aux PP qui sont aux prémices de leur parcours et a été élaborée dans un but d'émergence du projet. Au contraire, la formation au foncier intervient plutôt en milieu voire fin de parcours pour les PP. Les formations proposées par le pôle ABIOSOL étant nombreuses, un catalogue les répertoriant est désormais mis à disposition. Cet outil sera expliqué ci-après.

Parmi les étapes clés du parcours d'accompagnement proposé, choisie par PP en fonction de leur profil et de leurs envies, on retrouve

- DIAP pour l'émergence du projet
- Paysans Demain pour faire l'expérience du métier de paysan en situation réelle
- Quantité de formation pratiques : planning de semis en AMAP, auto-construction d'outils, ergonomie et posture, mise en place d'un atelier de poules pondeuses, comprendre le sol...
- La formation au chiffrage : réaliser son prévisionnel économique
- La formation au foncier afin de devenir autonome sur ce sujet
- Le test en couveuse pour une durée d'un à trois ans

L'accompagnement permet de faire évoluer leur projet par l'intermédiaire d'un référent mais aussi de se constituer en réseau de PP suivis par le pôle ABIOSOL, ils peuvent ainsi s'accompagner eux-mêmes, en échangeant des informations et en réfléchissant à leur projet par l'intermédiaire de ceux des autres. Il apparaît que certains choix de formation ou de stage se font suivant les conseils d'autres PP rencontrés lors de temps collectifs. L'autonomie est aussi encouragée par les accompagnateurs comme ça peut être le cas lors de l'identification d'une piste foncière où les PP se rendent d'eux-mêmes sur place pour évaluer le bien. Ainsi, du primo-accueil à l'installation, les projets évoluent par ces dispositifs : changement de région d'installation, intensité de la mécanisation ou encore choix de la commercialisation.

Le parcours d'accompagnement à l'installation est fait de différentes étapes, de l'accueil à l'accès au foncier en passant par la formation. Au pôle ABIOSOL, ce parcours se déroule grâce à une offre d'accompagnement répondant aux besoins rencontrés à chacune des étapes.

## 2.2. Offre d'accompagnement

Dans cette partie, nous ferons état des dispositifs proposés par le pôle aux PP.

### 2.2.1. Le catalogue de formation

SOMMAIRE	
<b>1. S'installer en agriculture: s'interroger et découvrir!</b>	
<b>MÛRIR SON PROJET D'INSTALLATION</b>	
Réunion d'accueil des futurs installés.....	10
<b>VISITER DES FERMES</b>	
Ferme en maraîchage bio.....	11
Ferme en Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (PPAM) bio.....	12
Ferme d'élevage de poules pondeuses et poulet de chair.....	13
<b>ÉCHANGER AVEC DES PAYSANS</b>	
À la recherche d'un équilibre vie pro et vie perso.....	14
Reprenre une ferme, c'est possible.....	15
<b>SE TESTER, POURQUOI PAS?</b>	
Tester son projet avant l'installation au sein des Champs des Possibles.....	16
<b>2. Se former</b>	
<b>TERRITOIRE ET FONCIER</b>	
Café foncier.....	17
<b>COMPTABILITÉ, GESTION ET RESSOURCES HUMAINES</b>	
Réaliser le prévisionnel économique de son projet.....	18
Transmettre des savoirs-faire professionnels: rôle, posture et outils du tuteur en espace agricole.....	19
Préserver son corps pour durer dans le métier. Approche posturale et préventions des troubles musculo-squelettiques en agriculture.....	20
Prendre du recul sur la gestion de sa ferme.....	21
Quelles aides disponibles pour mon projet en bio?.....	22
<b>MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT</b>	
PPaysan Bricoleur module 1: Couper, percer, souder le métal.....	23
Autoconstruction d'outils pour le maraîchage biologique.....	24
<b>MARAÎCHAGE, ARBORICULTURE, GRANDES CULTURES</b>	
Produire des légumes de plein champ en agriculture biologique.....	25
Agroforesterie: mettre des arbres au cœur de la parcelle.....	26
Réduire le travail du sol en grandes cultures biologiques.....	27
Intégrer des légumineuses dans sa rotation.....	28
Diversifier son assolement en produisant des légumes secs.....	29
Ergonomie en maraîchage à l'échelle de l'exploitation.....	30
Travail du sol et Engrais Verts en maraîchage.....	31
Valoriser les intercultures par le pâturage.....	32
Module pratique « Outils atelés ».....	33
<b>ELEVAGES</b>	
Médecines alternatives: comment utiliser cette boîte à outils?.....	34
Quelles perspectives pour la collecte de lait bio en IDF?.....	35
Santé en élevage avicole, méthodes alternatives.....	36
<b>COMMERCIALISATION</b>	
Devenir paysan en AMAP.....	37
Créer son AMAP.....	38
Commercialiser ses produits bio en restauration collective: pourquoi pas moi?.....	39
Visite de magasin de producteurs.....	40
Définir son prix de vente.....	41
Comprendre les conditions d'agrègement des distributeurs.....	42
<b>DIVERSIFICATION</b>	
Mettre en place un atelier de production fruitière en diversification sur sa ferme - Module 1.....	43
Mettre en place un petit atelier de poules pondeuses sur sa ferme (moins de 250 poules).....	44
Monter son projet d'accueil pédagogique: étude de cas sur une ferme.....	45
<b>TRANSMISSION</b>	
Ma transmission, où j'en suis?.....	46
Découvrir le diagnostic transmission.....	47
<b>Des temps d'échanges pour les paysans installés</b>	
Journée interpaysans.....	48
Voyage d'études.....	49
Groupes d'Echanges et de Propositions (GEP) : Grandes Cultures.....	50
Groupes d'Echanges et de Propositions (GEP) : Arboriculture.....	51
Groupes d'Echanges et de Propositions (GEP) : Elevage avicole.....	52

Offre de formation du 2<sup>nd</sup> semestre 2017

Le premier catalogue de formations à destination des PP date de 2012. Il y a deux catalogues de formation chaque année, pour le premier et le second semestre. Ils répertorient les formations pour les PP et pour les paysan·ne·s installés, les deux groupes peuvent ainsi se rencontrer lors de formations communes. Dans les formations pour les premier·e·s, les pay·san·ne·s, en collaboration avec les accompagnateur·rice·s sont formateur·rice·s, ce qui renforce la légitimité de ces temps collectifs et leur caractère concret. Afin d'améliorer la visibilité et la compréhension qu'ont les PP des formations, **un calendrier annuel des formations** peut facilement être mis en place et ajouté à la pochette distribuée en réunion d'accueil, il permettrait aux PP d'avoir une vision globale de l'offre de formation et surtout de savoir

quand se déroulent les formations importantes se déroulent (DIAP au premier semestre, Paysans Demain pendant l'été...). Le pôle ABIOSOL a finalement récemment décidé d'annuler son catalogue de formation.

### 2.2.2. Les stages courts

Les formations prennent parfois la forme de stages courts comme c'est le cas dans le cadre du stage « Paysan Demain ! » qui propose huit semaines de stage chez différents paysans faisant partie du réseau ABIOSOL et 5 jours de regroupement lors desquels les PP réfléchissent à leurs récentes expériences et à l'évolution de leur projet. Trouver un cadre légal adapté pour faire un stage chez un·e paysan·e reste un défi pour le Pôle ABIOSOL et les PP. Il existe des dispositifs proposés par Pôle Emploi mais du reste le pôle ABIOSOL travaille constamment à trouver des solutions.

### 2.2.3. Les cafés installation

Ayant lieu le soir et dans un cadre informel – comparé à celui des formations, les cafés installation sont des temps de discussion animés par des accompagnateur·rice·s et où des paysan·ne·s installé·e·s sont invité·e·s. L'entrée y est libre et le thème est définie en fonction des besoins des PP ou parmi une série de thèmes faisant souvent l'objet de questions. Dernièrement, un café installation a eu lieu au sujet des démarches à l'installation, un autre était dédié aux femmes en agriculture ou encore l'équilibre vie personnelle-vie professionnelle.

### 2.2.4. Les visites de ferme

Chaque année comporte une dizaine de visites de ferme où sont installé·e·s de paysan·ne·s du réseau ABIOSOL. Les différentes visites font le tour productions biologiques présentes en Île-de-France (maraîchage, plantes aromatiques et médicinales, élevage, poules pondeuses, apiculture...). Elles sont aussi des temps d'échange et permettent aux PP de poser *in situ* leurs questions aux paysan·ne·s.

### 2.2.5. La liste de diffusion électronique

Les PP du réseau ABIOSOL sont inscrit·e·s dans une liste de diffusions d'e-mails. Il s'agit d'un canal à un sens utilisé par les accompagnateur·rice·s pour annoncer les futures formations et leurs modalités d'inscription. Cet outil permet aussi de diffuser des offres d'emploi. Aujourd'hui, la liste de diffusion ne permet pas aux PP de communiquer entre eux, elle n'est pas être adaptée à cet usage. Le pôle ABIOSOL pourrait ainsi réfléchir à la mise en place **d'une plateforme d'échange à destination des PP** leur permettant d'échanger entre les formations. Ce nouvel outil est en accord avec la volonté d'autonomie des PP et faciliterait l'*auto-accompagnement* des PP entre eux, qui existe déjà aujourd'hui à la marge ou de façon informelle. Par exemple, les PP ayant suivi la formation Paysans Demain en 2016 et 2017 se sont réunis par eux-mêmes à deux occurrences en juin et en septembre 2017, ce qui a permis à certain·e·s d'obtenir des informations, contacts divers et de faire progresser leur projet d'installation.

Les PP passent par différentes étapes entre leur arrivée en réunion d'accueil et leur installation, une offre se développe depuis 2009 au pôle ABIOSOL afin d'accompagner ce cheminement. Elle est mise en place grâce à un arsenal d'outils utilisés par les accompagnateur·rice·s.

## 2.3. Les outils d'ABIOSOL : accompagnement, suivi et coordination

### 2.3.1. La convention d'accompagnement

Si l'offre d'accompagnement proposée en réunion d'accueil convient au projet des candidats à l'installation, ils·elles sont invité·e·s à signer une convention d'accompagnement qui définit le cadre. Cette convention est aussi signée par l'accompagnateur. Aujourd'hui, elle a d'abord une valeur symbolique et d'engagement.



#### **Article 1 : Engagement du Pôle Abiosol**

Le Pôle Abiosol s'engage à proposer au porteur de projet agricole :

- 1) Un accompagnement global individualisé comprenant :
  - un 1er entretien pour prendre connaissance du projet, mettre en place l'accompagnement et définir les étapes du parcours d'accompagnement (plan d'actions)
  - des rendez-vous réguliers avec une périodicité de 1 an minimum
  - un appui ponctuel par téléphone

Cet accompagnement global portera principalement sur :

- du soutien méthodologique : planification des étapes de réalisation,
- du soutien technique pour :
  - o la recherche d'outils et de ressources permettant de répondre aux questions relatives aux différentes étapes planifiées,
  - o la recherche de financements et de partenaires,
  - o l'insertion de son projet sur un territoire

Il sera assuré par .....désigné comme accompagnateur référent.

- 2) Un accompagnement collectif comprenant :
  - une réunion d'accueil collective obligatoire pour s'informer sur le contexte agricole francilien, sur les acteurs de l'installation, les dispositifs d'aide et d'accompagnement à l'installation en agriculture biologique en Ile-de-France, et les caractéristiques de l'agriculture biologique.
  - Des formations thématiques pour approfondir un des aspects du projet
  - Des formations techniques
  - Des échanges avec des agriculteurs (trices) installés

Le porteur de projet sera informé de ces événements par courrier ou par mail. Une contribution financière aux formations sera demandée au porteur de projet.

- 3) Des dispositifs de mise en situation
  - Stages (courts ou longs)
  - Parrainage
  - Tutorat
  - Couveuse d'activités agricoles et rurales

Le Pôle Abiosol s'engage également :

- à respecter la charte d'accompagnement ci-jointe
- à prévenir en cas d'absence à un des temps d'accompagnement
- à prévenir si il souhaite mettre fin à l'accompagnement et rompre la convention

*Extrait de la convention d'accompagnement : devoirs de l'accompagnateur-riche*

#### **Article 2 : Engagements du porteur de projet**

Le porteur de projet s'engage à :

- participer à une réunion d'accueil Abiosol
- acquérir une expérience minimale sur une exploitation agricole (équivalente à 15 jours à temps plein), par exemple en mobilisant les stages proposés par le pôle Abiosol
- tenir informé son accompagnateur référent des avancées du projet et de la réalisation des étapes du parcours
- prévenir en cas d'absence à un des temps d'accompagnement
- accepter de rentrer dans un fonctionnement de réseau, en devenant éventuellement personne ressource pour d'autres porteur de projet
- informer son accompagnateur des différentes structures avec lesquels il travaille afin de proposer un parcours d'accompagnement cohérent
- prévenir si il souhaite mettre fin à l'accompagnement et rompre la convention. Il s'engage alors à accepter un entretien de fin de convention avec son accompagnateur.

Les autres personnes associées au projet s'engagent à rencontrer ponctuellement l'accompagnateur référent, à sa demande ou à celle du porteur de projet.

*Extrait de la convention d'accompagnement : devoirs du/de la PP*

### **2.3.2. La base de données**

Travailler ensemble pour l'installation signifie mutualiser des données concernant les PP. La base de données, outil clé où sont inscrits les PP avec leurs coordonnées et spécificités est

hébergé par la GAB, ce qui peut créer une dépendance mais lie aussi les structures entre elles. Aujourd'hui, la base de données est plus utilisée comme un carnet d'adresses de PP avant d'être un véritable outil de suivi car :

- Étant utilisée par le GAB comme base de données pour ses adhérent·e·s agriculteurs et agricultrices, elle comporte de nombreuses entrées qui ne concernent pas les PP ou qui sont moins pertinentes pour eux.
- Elle n'est pas à jour. Sur les plus de 465 PP présents dans la base, certains sont déjà installés, parfois dans d'autres régions, d'autres ont abandonné ou mis en pause leur projet sans l'avoir signalé.

### 2.3.3. La plateforme Dropbox

Les accompagnateur·rices utilisent une plateforme permettant de partager des dossiers et des documents. La *Dropbox* du pôle ABIOSOL contient des documents de travail et de suivi, ainsi que des ressources (documentation, supports de communication...).

### 2.3.4. Réunions de coordination

Les réunions *SalAd* (salarié·es-administrateur·rices) ont lieu une à deux fois par an en physique et quand cela est nécessaire, par téléphone. Elles réunissent les salariés concernés par les actions d'ABIOSOL (PP et collectivités), les coordinatrices dans le cas du GAB – elle est la seule structure qui dispose d'un tel échelon – ainsi qu'un·e administrateur·rice référent·e de chaque association.

Les salarié·e·s du pôle ABIOSOL se réunissent tous les mois pour des réunions de coordination. Sont présent·e·s à ces réunions les salarié·e·s en charge de l'accompagnement des PP et ceux en charge de l'accompagnement des collectivités. D'autres salarié·e·s des quatre structures sont périodiquement présent·e·s aussi. Ces réunions permettent de traiter les affaires courantes du pôle, des actions de chaque association qui concernent ABIOSOL, de l'utilisation des outils ou encore des sollicitations. De façon moins régulière, une à deux fois par semestre, les salariés-accompagnateurs des PP se réunissent pour mettre à jour les méthodes et outils de l'accompagnement, éventuellement pour échanger au sujet des PP.

Une instance réactive composée d'un·e représentant·e de chaque structure peut aussi être mobilisée si une décision rapide est nécessaire.

### 2.3.5. En résumé

Le pôle ABIOSOL dispose de nombreux outils communs mais dont l'utilisation est variée selon les accompagnateur·rice·s, ce qui peut être lié à des objectifs différents selon les structures. Homogénéiser ces utilisations permettrait une meilleure coordination, de même que la multiplication des temps d'échange entre les salariés. Une première étape vers la réalisation de cet objectif pourrait être **le rétablissement du mail d'info mensuel** qui était un outil d'information entre les salariés en charge de l'accompagnement et leurs conseils d'administration. Il fluidifiait la communication. La mise à jour de la **trame de rendez-vous d'accompagnement** et du **tableau** présentant l'offre d'accompagnement aux PP pourrait aussi permettre un meilleur suivi de l'accompagnement effectué par les salariés.

Le tableau de l'accompagnement proposé par le pôle ne serait cependant pas complet sans un détour par la posture de l'accompagnant, située au carrefour de l'éducation populaire et de l'engagement politique.

## 2.4. La posture d'accompagnement

L'accompagnement est métier dont l'existence est peu prise en compte dans la formation initiale des ingénieur·e·s agronomes. Les accompagnateur·rice·s sont pourtant traditionnellement issu·e·s de cette formation. Si le métier est pris en compte, c'est de manière classique c'est-à-dire descendante et dans la perspective d'établir une posture d'expert dans le cadre de laquelle l'information va dans un sens. Pour pallier ceci, les salarié·e·s accompagnateur·rice·s sont formé·e·s par leurs collègues, par la culture commune d'ABIOSOL ainsi que par la formation continue et leurs expériences personnelles (associatives ou militantes).

L'accompagnement proposé par le pôle ABIOSOL correspond dans son application par les accompagnateur·rice·s à une posture commune. La composante citoyenne des structures qui

composent le pôle a mis les notions d'éducation populaire<sup>11</sup>, de bienveillance, de non-jugement et d'horizontalité au cœur de l'accompagnement. Les accompagnateur·rice·s sont au même niveau que les PP et les avis qu'ils expriment sont des avis personnels et non des jugements d'expert·e·s. Ainsi, l'individu accompagné reste maître de son projet. De la même façon, la personne est différenciée de son projet et il est toujours rappelé que l'échec du projet n'est pas celui de l'individu.

Étant dans une constante remise en cause de leurs pratiques, les accompagnateur·rice·s ont exprimé la volonté de connaître l'avis des PP sur l'accompagnement ainsi que de formaliser à nouveau leur méthode d'accompagnement. Ils expriment plusieurs objectifs tels que garder une bonne distance dans leur relation ou savoir quel comportement adopter face à des PP consommateurs de l'accompagnement.

Pour répondre à l'objectif commun de l'émergence d'une agriculture créative, « l'accompagnement de projets complexes demande à l'accompagnateur d'être en mesure d'avoir une approche globale à la fois du projet et du porteur de projet. Un tel accompagnement ne peut se réaliser que dans un cadre souple, non normatif. Le 'bricolage' et la souplesse d'action sont nécessaires. Cette capacité à créer dans la situation donnée est le gage d'un accompagnement réussi.<sup>12</sup> ». Ainsi, les PP sont accompagné·e·s par leur référent·e, par les autres salarié·e·s lors des formations et temps collectifs et par les autres candidat·e·s rencontré·e·s sur leur chemin.

## 2.5. L'accompagnement alternatif du pôle ABIOSOL : axes d'amélioration

L'accompagnement d'ABIOSOL est le fruit d'outils et d'une posture communs au sein d'une offre de parcours qui se veut complète pour les NIMA. Dès le début, le pôle s'est constitué sur un modèle souple, sans structure juridique propre. Ceci peut poser problème quand de potentiels conflits entre les structures se reportent sur les salarié·e·s. Il·elle·s expriment le besoin de renforcer la coordination et la communication entre les structures améliorera leur

---

<sup>11</sup> L'éducation populaire peut être définie comme un principe d'action basé sur la transformation sociale et l'émancipation des individus en se donnant les moyens d'arriver à ces buts. Les trois verbes *Voir*, *Agir* et *Juger* résument simplement cette définition. Elle s'inscrit dans un projet d'émancipation sociale et culturelle.

<sup>12</sup> Hélène Tallon, Qu'est-ce qu'accompagner ? 2013

travail. Trois des quatre associations du pôle ont leurs bureaux dans les mêmes locaux, ce qui facilite la mise en place du partenariat, le GAB quant à lui a ses locaux situés en Seine-et-Marne, rendant *de facto* l'association isolée des trois autres.

Les salarié·e·s peuvent aussi mutualiser les informations concernant les formations et multiplier les échanges au sujet des PP. Ceci renforcerait le suivi de l'installation.

Ces différences inhérentes à un partenariat composé de quatre acteurs n'ont pas empêché le pôle de mettre en place un véritable parcours à l'installation et d'avancer malgré les désaccords et les visions différentes entre les structures. Aujourd'hui, à la création d'un poste commun, plusieurs questions se posent concernant la définition de l'accompagnement ABIOSOL : d'abord la question de l'insertion et de l'accompagnement social et de savoir si le pôle joue un rôle dans ce domaine. Il existe ensuite une série de questions concernant le passage à un accompagnement payant prévu au moment de la prise de poste de PAPI : Quelle évolution de la démarche d'accompagnement quand l'accompagnement est payant et réalisé par une seule personne ? Jusqu'où va l'accompagnement ? Quels sont les droits et devoirs des parties vis-à-vis du nombre de rendez-vous, des formes de sollicitations, des phases sur lesquelles on travaille ? Quelle restitution aux structures du pôle sera mise en place ?

#### **CoPASol Picardie (Collectif Pour une Agriculture Solidaire)<sup>13</sup>**

Une structure similaire à ABIOSOL a récemment vu le jour en Picardie. CoPASol a été fondée par Terre de Liens Picardie, l'Agriculture Biologique en Picardie et la Fédération des AMAP de Picardie. Le collectif accompagne tout type d'agriculture, majoritairement en agriculture biologique. Ce sont les mêmes structures que pour ABIOSOL, dans leurs équivalents picards, qui sont à l'origine de cette initiative. Mathilde Dusart, coordinatrice et accompagnatrice, définit l'accompagnement comme un acte pédagogique par le biais duquel on ne donne pas du savoir à la personne mais on aide la personne à prendre conscience de ses savoirs et de ce qu'elle souhaite. Une fois fait l'état des lieux des savoirs à acquérir pour la mise en œuvre du projet, on accompagne l'acquisition de savoirs supplémentaires. CoPASol accueille certains PP en « pré-émergence » : ils veulent s'installer mais ne savent avec quelle production et n'ont pas de terres. D'autres ont déjà un projet élaboré et des terres : ils ont besoin d'un accompagnement plus administratif. CoPASol aide la découverte de production qui vont le mieux correspondre aux profils des PP, à travers la formation et l'acquisition d'expérience chez des producteurs, proposant

<sup>13</sup> <http://www.copasol-picardie.org/>

une aide individuelle avec un·e accompagnateur·rice et une aide collective au sein des formations. Le collectif propose aussi un suivi jusqu'à trois ans après l'installation, pendant ces années délicates, afin de s'assurer de la viabilité du projet. Comme en Île-de-France, dans ce collectif Picard, Terre de Liens accompagne l'accès au foncier. Le foncier étant très convoité dans cette région, les NIMA déclarent avoir des difficultés à en trouver alors que de nombreuses·x agriculteur·rice·s âgé·e·s ne connaissent pas leur repreneur·euse.

CoPASol assure, en intermittençe avec la Chambre d'Agriculture de la région, le primo-accueil de PP dans le cadre du PAI Picard.

### **Méthode d'accompagnement au foncier pour Terre de Liens Île-de-France**

Un temps d'échange et de mutualisation entre accompagnateur·rice·s de différentes associations territoriales au début du mois de septembre a permis de mettre en avant une méthode collective d'accompagnement au foncier que nous avons adaptée ici au contexte francilien. (Annexe 6)

Dans l'univers associatif de l'agriculture biologique et alternative, Terre de Liens est identifié comme un acteur du foncier et est contacté par les PP à ce sujet. En effet, depuis quinze ans, Terre de Liens a accumulé une expérience en tant que financeur, acquéreur et gestionnaire du foncier en milieu rural et est dans une démarche de partage de cette expérience. Ainsi, l'association, par l'intermédiaire de ses salarié·e·s, est en capacité d'accompagner à la recherche de terres, d'agir en qualité de médiateur pour les questions touchant au foncier. Le mouvement acquiert aussi des capacités en termes d'acquisition ainsi qu'en gestion locative et patrimoniale.

### 3. Les porteur·euse·s de projet du pôle ABIOSOL

Dans cette partie, nous ferons à la fois état de la variété des parcours de PP, de leurs attentes vis à vis du pôle ABIOSOL ainsi que de leur avis sur l'accompagnement. Nous insisterons ensuite sur l'accompagnement des paysan·ne·s dont ils bénéficient tout au long de leur parcours.

#### 3.1. Profil des porteur·euse·s de projet

Le pôle ABIOSOL a signé une convention avec 465 PP depuis sa création. On peut exprimer des réserves sur le nombre de personnes effectivement en cours d'accompagnement, sachant que certains PP s'installent dans d'autres régions ou abandonnent leur projet sans le signaler. Des discussions avec les salariés et plusieurs échanges avec les PP ont permis de montrer qu'une **mise à jour de la base de données** était nécessaire. Du côté des installations, entre 9 et 15 PP s'installent chaque année. Depuis 2009, 70 nouveaux paysan·ne·s se sont installés, ce qui rappelle que le temps de l'accompagnement et de l'acquisition d'expérience est un temps long. Une porteuse de projet ayant sollicité ABIOSOL est ainsi suivie pendant plusieurs années pendant lesquelles la régularité des contacts et des actions de la part du pôle varie fortement, selon ses besoins.

Les PP accompagné·e·s par le pôle ABIOSOL présentent des caractéristiques communes

- Une majorité de trentenaire et de quarantenaires (âge moyen des inscrit·e·s dans la base de données : 38 ans)
- Non issu·e·s du milieu agricole
- Anciennement employés dans des métiers du tertiaire<sup>14</sup> et titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur

---

<sup>14</sup> Exemples : chargée de mission dans un bureau d'études, chargée de mission dans une collectivité, responsable administratif, cadre dans la logistique pharmaceutique, iconographe, paysagiste, ingénieure, animateur scolaire, intermittent du spectacle, consultante en informatique.

- Leur choix est motivé d'une part par leur lassitude vis à vis de leur emploi et/ou mode de vie et d'autre part, par une volonté de faire un métier porteur de sens et d'être indépendant

### **Paroles de porteur·euse·s de projet : motivations au changement**

Témoignage 1 : « Je travaillais dans un établissement dépendant de deux ministères donnant tout le temps des directives contraires. Les changements de cadre réglementaire bloquaient l'avancement des projets, c'était frustrant et j'en avais marre de l'administratif. J'avais envie de sens, de concret, de me mettre au vert. » (Paysanne installée, 47 ans)

Témoignage 2 : « Pour moi, c'était une somme de prises de conscience sur le monde dans lequel on vit, la naissance d'un engagement politique, écologique et alimentaire. J'étais intéressée par l'autonomie aussi. » (Paysanne installée, 31 ans)

Témoignage 3 : « Moi ma motivation c'est la bouffe ! Et puis la mondialisation faisait que mon métier était devenu inintéressant, maintenant que tout était fabriqué et conçu en Chine. Quand je faisais mes études c'était différent, maintenant on fait plus rien. Il y a eu un plan social dans ma boîte, ça m'a poussé à changer de boulot. J'adore cuisiner et manger, j'ai d'abord pensé à la cuisine. L'informatique m'est passé aussi par la tête. Mais j'étais en AMAP et tout le temps fourré chez mon paysan, j'avais besoin de me dépenser, de faire des trucs. Maintenant c'est moi qui suis paysan. » (Paysan installé, 45 ans)

Ils arrivent au pôle ABIOSOL suite à une intervention du pôle dans le cadre du BPREA, en ayant trouvé des informations sur internet, par un·e paysan·ne (éventuellement le paysan de leur AMAP) ou par un·e ami·e. Le bouche à oreille est la réponse qui revient le plus. Ils font le choix de venir en estimant que l'accompagnement correspond à leur situation ou leur profil, parce qu'on leur a conseillé mais aussi parce qu'aucune autre organisation n'est adaptée à eux et qu'ils ne trouvent pas ce qu'ils cherchent ailleurs. En réunion d'accueil ou lors des entretiens, les PP sont nombreux à exprimer leur attrait pour la permaculture<sup>15</sup>. Cet attrait se conjugue avec un rejet de l'urbain et de son lot de pollution et de stress. À ce stade, les PP songent à un projet agricole visant l'autosuffisance alimentaire et une vie

---

<sup>15</sup> « La permaculture est un système conceptuel inspiré du fonctionnement de la nature, cherchant à concevoir des installations humaines harmonieuses, durables, résilientes, économes en travail comme en énergie. À l'instar des écosystèmes naturels, elle repose sur 3 principes éthiques : prendre soin de la Terre, prendre soin des Hommes, partager équitablement les ressources. » (Définition : <http://www.fermedubec.com/permaculture.aspx>)



simple, sur une petite ferme en maraîchage diversifié par exemple. Ils ne prennent souvent pas la mesure de la complexité et des difficultés du métier de paysan.

### **Deux exemples de parcours au sein du pôle ABIOSOL**

Porteuse de projet suivie par le pôle depuis mai 2016

*Marie a 36 ans, habite à Saint Denis et n'est pas issue du milieu agricole. Elle travaillait auparavant dans le milieu de l'édition. Elle a quitté son ancien emploi avec le souhait d'être indépendante et a cherché un métier connecté au réel lui permettant d'agir concrètement et de faire un travail manuel. Elle a pendant plusieurs mois cherché un métier positif pour la société, avec un sens politique, accessible par une formation courte. Cette quête a mis entre ses mains un livre relatant l'expérience de la Ferme du Bec Hellouin. L'existence de la permaculture a été une motivation pour elle. Elle reconnaît à ce moment-là, croire en le modèle de micro-ferme proposé. Produire de la nourriture lui convient politiquement.*

*Elle découvre l'existence d'ABIOSOL sur internet, en cherchant des informations sur l'agriculture et l'éco-construction et se rappelle qu'elle avait déjà entendu parler des Champs des possibles dans le cadre de son ancien emploi. Elle y est venue car elle avait besoin d'informations et cherchait à découvrir le milieu agricole.*

*Après avoir signé une convention en réunion d'accueil, elle a suivi la formation « Paysans Demain ! » et ses deux mois de stage dans des fermes. Elle a ensuite débuté un BPREA à distance d'une durée de 18 mois dont elle arrive bientôt au terme, ce qui lui a permis de participer à la formation DIAP en même temps. Elle a aussi suivi les formations outil attelé, au foncier et à l'auto-construction (co-organisée avec l'Atelier paysan) proposées par le pôle.*

*Elle s'est rendue au PAI au printemps 2016. Durant cette réunion, l'interlocutrice de la chambre a réservé un accueil assez froid aux nombreux projets de maraîchage sur petite surface portés par les personnes présentes. Cette attitude a nourri ses craintes d'être confrontée à un milieu agricole replié sur lui-même*

*Pour le moment, elle estime avoir surtout bénéficié d'un accompagnement collectif lors des formations, étant toujours étudiante en BPREA sans projet définitif. L'accompagnement répond à ses attentes de découverte de l'agriculture biologique en Île-de-France. Elle s'y est fait un réseau et a recueilli de nombreuses informations nécessaires à sa progression dans le parcours à l'installation. Les accompagnateur-ices lui ont aussi conseillé de s'inscrire en BPREA, ce qu'elle n'aurait pas fait d'elle-même. Elle estime aujourd'hui que cette formation est nécessaire pour se rendre compte de la réalité du métier. Les formations courtes proposées par Abiosol ont des objectifs précis et ne sont pas faites pour ça. Au delà de l'insertion dans un réseau de paysans, l'accompagnement proposé permet aussi que ce moment de reconversion professionnelle ne soit pas une chute libre.*

### Porteur de projet installé au printemps 2017

*Stéphane a 45 ans, vit à Paris et travaille à Perigny-sur-Yerres. Il n'est pas issu du milieu agricole et a exercé le métier de cadre dans la logistique de l'industrie pharmaceutique jusqu'à sa reconversion. Il ne sentait plus en accord avec le monde de l'entreprise et ses techniques de management, ni avec le mode de vie « hors-sol » de Paris. De son ancien métier, il tire un sens de l'organisation, de la rigueur, et une bonne gestion des priorités. Il y voit un lien avec son idée de plateforme logistique au milieu de sa ferme qui lui permettra de limiter les déplacements et le port de charges lourdes.*

*Il a découvert ABIOSOL à une conférence, où il a discuté avec un paysan du réseau. Il se dit qu'il s'agit d'une bonne porte d'entrée dans le monde agricole pour les NIMA comme lui.*

*Après la réunion d'accueil en 2013, il s'inscrit à la formation DIAP. Suite à celle-ci, il entame un BPREA par correspondance. Cela lui laisse le temps de suivre en parallèle des formations courtes du pôle ABIOSOL : planning de semis en AMAP (qu'il estime plus que nécessaire), prévisionnel économique ou encore formation au foncier (pour celles dont il se souvient, il en a fait de nombreuses autres). Dans le même temps, il se rend au PAI et y obtient l'attestation VIVEA afin de compléter sa formation. Il n'a pas souhaité être accompagné dans le cadre du PPP car il avait déjà plus de 40 ans et ne pouvait pas demander la DJA.*

*Après une année de couveuse au sein des Champs des Possibles, il a entamé une année de salariat dans un potager qui commercialise 30 paniers où il travaillait seul, ce qui lui a conféré de l'autonomie pour la suite. Ces deux expériences l'ont rendu prêt pour l'installation et ont donné de la crédibilité à son dossier, notamment face à la SAFER.*

*Il s'est adressé à ABIOSOL car le pôle lui paraissait accessible, à la fois dans sa localisation géographique et son approche de l'accompagnement.*

*Même s'il a plus été en contact avec les Champs des possibles dans le cadre de la couveuse, il estime néanmoins avoir été accompagné par les quatre structures. Cet accompagnement est nécessaire selon lui car être paysan est compliqué, c'est douze métiers en un, d'autant plus que le BPREA n'est pas assez pratique ni ne donne de réponse aux questions techniques.*

*Trouver du foncier a été une étape particulièrement difficile de son parcours à l'installation. Il suivait les pistes foncières de Terre de Liens et a finalement obtenu un terrain par l'intermédiaire de la SAFER, où il s'installa avec une autre porteuse de projet du réseau ABIOSOL.*

*Il est désormais installé depuis quelques mois dans une ferme en maraîchage avec commercialisation en AMAP. Il souhaite par la suite diversifier son activité avec des poules pondeuses et la production de variété anciennes de légumes qui seront commercialisées par un circuit différent de l'AMAP.*

*Pendant son parcours, il s'est senti particulièrement accompagné par des paysan·ne·s, durant les formations du pôle et pendant la couveuse. Sur sa ferme, il a déjà réservé un espace pour prochainement accueillir un·e couvée. La transmission à d'autres PP fait*

*partie intégrante de son projet, qui est en constante évolution. Il réfléchit particulièrement au danger d'aliénation et de précarité que représente le métier de paysan maraîcher. Il souhaite ainsi organiser travailler le plus efficacement possible afin de bien gagner sa vie et de trouver un équilibre entre sa vie professionnelle et sa vie personnelle, sacré challenge !*

### 3.2. Des parcours variés

Dans le cadre de l'étude, 25 PP ont été interrogé·e·s, réparti·e·s comme présenté ici :

Profil des porteur·euse·s de projet	Suivi·e depuis moins de 6 mois	Suivi·e depuis minimum 1 an	Jeune installé·e	Abandon ou mise en pause du projet	Total
Nombre de personnes interrogées	6	6	8	5	25

La majorité (16) de ces PP sont intéressé·e·s par le maraîchage ou installé·e·s dans cette production. Certain·e·s d'entre eux (5) souhaitent se diversifier par l'apiculture, un atelier de poules pondeuses ou de plantes à parfum aromatiques et médicinales. Les autres productions choisies sont l'arboriculture, l'élevage ovin, l'éco-pâturage, les grandes cultures ou encore les fleurs (7). Deux PP interrogés suite à un abandon n'ont pas évoqué la production souhaitée ou avaient un projet non-agricole (ferme pédagogique, accueil).

#### Statut social des porteur·euse·s de projet

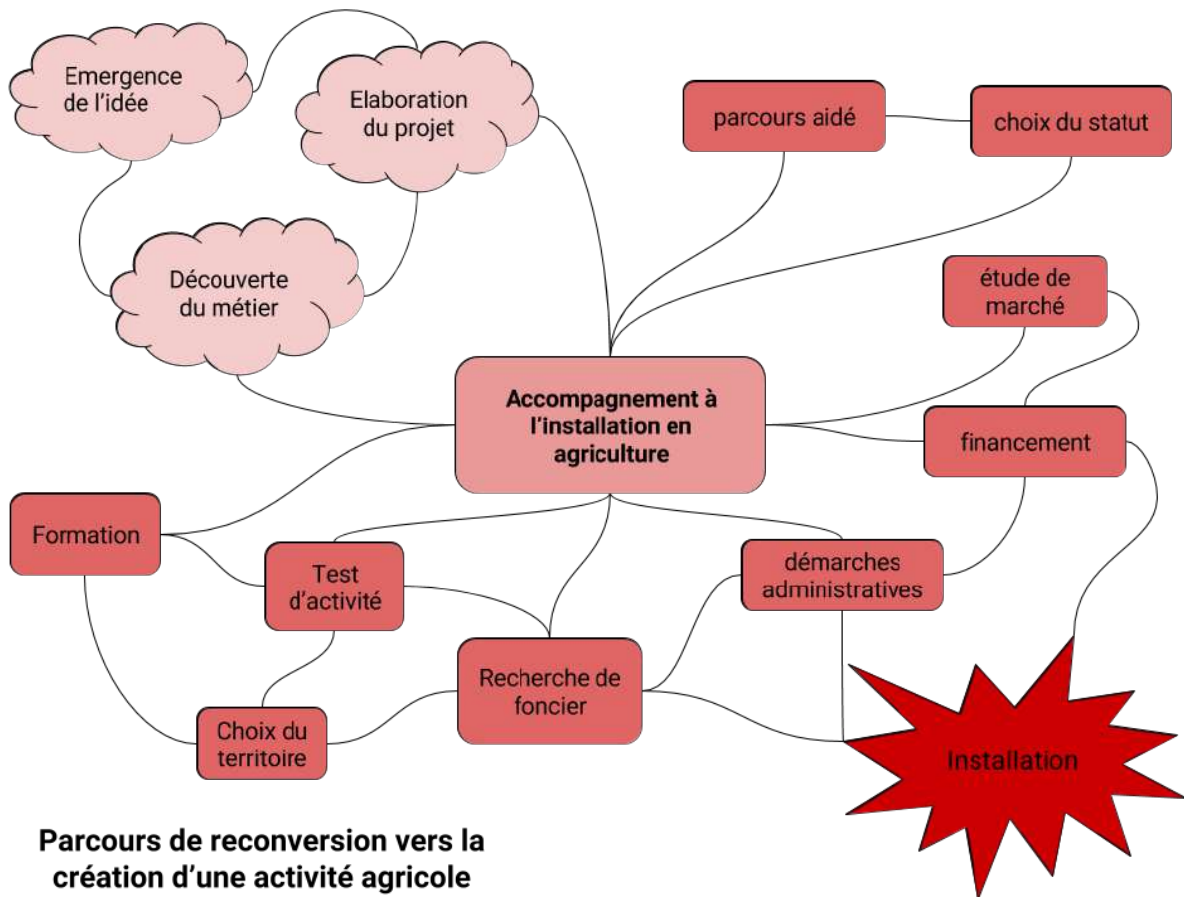
Statut social	Sans emploi	En emploi (autre qu'agricole)	En test d'activité	Paysan·ne	Retraité
Nombre de porteur·euse·s de projet	11	3	2	8	1

Les vécus des PP de projet sont tous différents et sont liés aux parcours de vie de chaque individu. On peut cependant distinguer des similitudes dans leurs témoignages et réponses aux questions – voir la grille d'entretien en annexe 5. D'abord, en tant que NIMA, ils doivent composer avec des dispositifs (administratifs, de formation...) complexes, face à des démarches multiples, gérées par de nombreux acteurs, tels que la SAFER, la MSA, la DDT etc.

Durant la phase de transition entre leur ancienne et leur nouvelle situation, il est nécessaire de trouver un nouveau statut social et juridique ainsi qu'un revenu de substitution. Certains comptent sur leurs indemnités chômage et calculent la date de départ de leur ancien emploi en fonction du temps qu'ils estiment nécessaire à leur changement de profession. D'autres comptent sur le salaire de leur conjoint·e pendant cette transition et les débuts de l'activité. D'autres encore continuent à travailler tout en amorçant une installation progressive. Les parcours sont variés mais se retrouvent autour de moments et de formations clés, tels qu'exposés dans la partie 2. Ceci contribue ainsi à créer une culture commune entre accompagné·e·s.

Les PP sont en contact avec le pôle à un moment délicat de leur parcours, celui de la reconversion professionnelle et souvent d'un changement de vie important. L'accompagnement du pôle ABIOSOL est à ce titre rassurant et bienveillant à leur égard et ils en sont reconnaissant·e·s. Une porteuse de projet a par exemple exprimé de la gratitude à l'endroit des accompagnateur·rices, qui ont accueilli positivement son désir d'abandonner son projet d'installation et qui ont continué à la conseiller.

À noter que ce rapport et les méthodes de travail des salariés distinguent accompagnement administratif, celui de la Chambre d'Agriculture et accompagnement d'ABIOSOL, donnant lieu à deux parcours d'installation, qui destinés à accompagner des étapes différentes. Pour les PP, accompagnés des deux côtés avec une intensité modulable, il s'agit d'un seul et même parcours, le leur – voir le schéma ci-dessous. Cette distinction est donc nécessairement artificielle. Les deux offres d'accompagnement ne sont d'ailleurs pas totalement hermétiques car certain·e·s accompagnateur·rice·s du pôle ABIOSOL sont agréés pour accompagner dans le cadre du PPP. Ceci signifie qu'ils peuvent suivre le PP dans son parcours administratif ainsi qu'au sein du pôle ABIOSOL. Ceci représente une reconnaissance de la qualité des actions et de l'accompagnement des salarié·e·s du pôle.



### 3.3. Appréciation des porteur·euse·s de projet de l'accompagnement

#### 3.3.1. Appréciations positives

Les PP déclarent être satisfait·e·s de l'accompagnement proposé pour les raisons suivantes :

- l'offre correspond à leur profil,
- la posture horizontale et bienveillante adoptée par les accompagnateur·rice·s,
- le fait que l'accompagnement soit gratuit leur fait prendre du recul sur leurs exigences,
- ils comprennent le fonctionnement associatif des quatre structures,
- ils adhèrent au projet agricole et sociétal, ils se sentent donc à la fois accompagné·e·s et acteur·rice·s,
- l'offre d'accompagnement et de formation est « à la carte ».

### 3.3.2. Attentes

Certains PP expriment qu'ils n'ont pas d'attentes, ce qui est dû au fait que leur projet est parfois inexistant à leur arrivée et qu'ils ne savent pas exactement ce que le pôle va pouvoir leur proposer. La réunion d'accueil est donc un moment important à ce titre. Dans cette situation, le pôle ABIOSOL va au-devant des besoins des PP, dépasse leurs attentes. Cette caractéristique est accompagnée d'une recherche d'information et de repères au sujet de l'installation, des dispositifs franciliens existants, de la possibilité de faire des stages, d'expérimenter le métier de paysan etc. En dehors d'attentes plus précises, les PP arrivent au pôle ABIOSOL dans l'espoir d'obtenir des conseils et d'être orienté·e·s dans le parcours ainsi que d'être introduit·e·s dans le milieu agricole. Plus tard dans le parcours, certain·e·s espèrent un accompagnement aux démarches administratives, non réalisé, par **manque de temps** et d'accompagnateur·rice en charge de ce sujet.

De façon générale, les PP mettent aussi en avant la **disponibilité aléatoire** des accompagnateur·rice·s et la difficulté de prendre contact avec eux par mail et par téléphone. Certain·e·s constatent ne jamais avoir eu de réponse à certains de leurs mails. Le contact à distance s'effectue parfois avec difficulté alors même que le contact direct (en formation, en rendez-vous d'accompagnement, lors d'un café installation) est de qualité. Parallèlement, les témoignages recueillis établissent que le suivi du projet n'est pas systématique et que le suivi post-installation est quasiment inexistant.

Des attentes insatisfaites sont d'avantage mises en avant par les PP qui ne souhaitent pas être maraicher·e·s. L'offre d'accompagnement d'ABIOSOL, par ses formations, ses références, la constitution paysanne et associative du réseau est fortement orientée vers le maraîchage. Un paysan installé parle justement de « modèle maraîchage-AMAP » du réseau ABIOSOL et à ce titre exprime que l'accompagnement proposé est normé dans le sens où une porteuse de projet souhaitant s'installer en arboriculture ou en grandes cultures aura à sa disposition une offre d'accompagnement et notamment de formation plus réduite. Les compétences du GAB, si elles étaient plus efficacement visibles des PP et mises en avant au sein du pôle, pourraient pallier ceci.

Finalement, les paysan·ne·s intalé·e·s constatent que l'accès à des références technico-économiques propres au territoire et à leur production auraient pu être d'une aide précieuse

à certains moments de leur parcours où ils se sentaient perdus. Un tel outil est actuellement mis en place par les accompagnateur·ice·s et sera prochainement disponible.

### 3.3.3. En résumé

Les PP semblent avoir une bonne compréhension de la démarche d'ABIOSOL et de la posture des accompagnateurs. Le fait que l'accompagnement soit complet et dans le temps long permet de mûrir le projet dans les détails. Les PP ayant déjà une idée précise de leur installation réfléchissent au sujet de la taille de la ferme, de la mécanisation de la production ou encore des investissements de départ. Les PP sont formés à ce dont ils ont besoin, l'offre est adaptée à leur profil. Leurs expériences témoignent de parcours variés mais qui se retrouvent autour d'axes communs, de moments clés, de formations clés et c'est en cela que l'offre proposée par ABIOSOL est exhaustive et pertinente. Le parcours type tel que proposé plus haut (2.1.) correspond peu au vécu des PP, certains profitent de toute l'offre d'accompagnement, d'autres seulement de certains éléments.

## 3.4. Accompagnement par un réseau de paysan·ne·s

### 3.4.1. Transmission des savoirs-faire paysans

Le début de ce rapport a insisté sur la composante citoyenne du pôle ABIOSOL. Nous voudrions maintenant insister sur la place, le rôle et l'importance des paysan·ne·s, eux aussi accompagnateur·rice·s. L'histoire d'ABIOSOL nous dit qu'ils ont été conjointement à l'origine de cette initiative. L'accompagnement est donc organisé par et avec eux.

La transmission est un aspect important pour les paysan·ne·s du réseau, qui la plupart du temps, ont été accompagné·e·s par ABIOSOL pendant leur installation ou si leur installation est antérieure à la création de l'offre d'accompagnement, ont fait face, seul·e·s ou presque, aux embûches présentes sur les chemins des non issus du milieu agricole. La transmission est effective dans le sens où tou·te·s les PP interrogé·e·s souhaitent à leur tour accompagner des PP une fois qu'ils seront installé·e·s.

Ce type d'accompagnement ne se déroule cependant pas sans difficultés. Les paysans interrogés parlent de difficultés rencontrées à l'accueil de stagiaires peu expérimentés voire peu volontaires. Lors des stages « Paysans demain ! » notamment, la frontière entre observation et participation n'est pas claire. Du côté des PP, les avis sont mitigés. Certains stages se

passent bien et sont sources de nombreux apprentissages. D'autres stages sont frustrants dans le sens où les PP se sentent considérés comme de la main d'œuvre gratuite et n'ont pas l'opportunité de progresser dans le métier. Au-delà de ces quelques écueils, la transmission de connaissance et d'expériences entre paysan·ne·s installé·e·s et PP donnent lieu à des belles amitiés qui se prolongent parfois en collaboration et coups de main une fois la porteuse de projet installée.

Finalement, l'existence des paysans au sein du réseau légitime leurs projets d'installation auprès des acteurs institutionnels. Cela permet de prouver que leur modèle, leur projet « atypique » est viable et de présenter des exemples de ferme sur le territoire.

### 3.4.2. et les citoyen·ne·s ?

Les bénévoles de Terre de Liens en Île-de-France ne sont pas ou peu investis dans l'accompagnement de PP. C'est le cas contraire dans d'autres associations territoriales du mouvement où les bénévoles assurent le primo-accueil et où les PP peuvent être accompagné·e·s par une binôme salarié·e-bénévole. Néanmoins, les liens entre les PP et bénévoles ne sont pas inexistantes. Une porteuse de projet interrogée pendant l'étude était une ancienne bénévole de Terre de Liens, d'autres sont d'anciens AMAPIen·ne·s. La participation à une formation pour bénévoles de Terre de Liens et un entretien avec la salariée en charge de la mobilisation a permis de mettre à jour le grand intérêt que les bénévoles et adhérent·e·s de l'association ont pour les PP et leurs parcours. À cette même formation, deux des dix bénévoles présents ont communiqué leur volonté de s'installer à moyen-terme, volonté liée à leur intérêt pour l'association.

Accompagnés par une myriade d'acteur·rice·s, les PP viennent chercher au pôle ABIOSOL ce qu'ils n'ont pas trouvé ailleurs : un accompagnement adapté à leur profil et à leurs valeurs. Poussés par la volonté de changer de métier et de vie, ils ont besoin de s'intégrer dans un réseau et de se former. L'accompagnement proposé est un moyen d'y arriver.



Recommandations tirées de l'étude	Suggestion des porteur·euse·s de projet et paysan·ne·s installé·e·s
<p>Refonte de la convention d'accompagnement</p> <p>Mise en place d'un réseau d'échanges entre PP</p> <p>Enrichissement de la pochette de réunion d'accueil</p> <p>Définir l'accueil des stagiaires pendant les mises en situation dans les fermes des paysans du réseau :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- catalogue de fermes accueillantes</li> <li>- formation des paysans accueillants</li> <li>- méthodologie de diffusion de recherche de stage</li> <li>- validation des PP prêts à partir en stage (autodiagnostic ?)</li> </ul>	<p>mettre en place un réseau d'échanges entre paysans installés</p> <p>enrichir l'offre de formation avec par exemple, une formation pour apprendre à conduire un tracteur</p> <p>réfléchir à l'impact du modèle maraichage-AMAP, en être conscient·e·s</p>

### 3.5. Synthèse des entretiens avec 25 porteur·euse·s de projet

Porteur·euse·s de projet	A (suivi par Abiosol depuis 6 mois, PP ayant signé une convention d'accompagnement entre décembre 2016 et février 2017)	B (suivi par Abiosol depuis plus de 6 mois, PP recommandés par les salariés en charge de l'accompagnement ou rencontrés lors de formations)	C (jeunes installés·es)	Abandon/mise en pause du projet
<b>Carte d'identité/lien avec le milieu agricole</b>	Hommes et femmes entre 25 et 55 ans Non issus du milieu agricole destinés à des métiers du tertiaire ayant déjà eu une carrière professionnelle ou jeunes diplômés ne souhaitant pas travailler dans ce secteur			
<b>Motivations à la reconversion</b>	volonté de changer de vie, se mettre au vert, être indépendant intérêt pour le vivant lassitude vis à vis de leur ancien métier			
<b>Qualifications de l'ancienne profession pouvant aider à la reconversion</b>	Organisation, gestion administrative, communication etc compétences non négligeables dans la réussite de leur nouveau métier			
<b>Comment et pourquoi êtes-vous arrivés à Abiosol?</b>	BPREA, stage chez un paysan, sur internet, par une connaissance, par une des 4 structures contactée directement, par le livre "Devenir Paysan", etc			
<b>Parcours à l'installation/Étapes de l'accompagnement</b>	Réunion d'acc va commencer un BPREA ou l'a déjà obtenu envisage la couveuse contact avec le/la référent·e possiblement en train de faire "Paysan Demain?" parfois, mûrissement du projet effectuée	Réunion d'acc (pas systématique) DIAP et/ou Paysans demain BPREA ou autre diplôme pour obtention capacité agricole Formations multiples avec Abiosol, selon production Cherche à acquérir de l'expérience/trouver un foncier/entrer en couveuse Pour les plus avancées : date de l'installation connue, démarches	Réunion d'acc (pas systématique) DIAP et/ou Paysans demain BPREA ou autre diplôme pour obtention capacité agricole Formations multiples avec Abiosol, selon production Acquisition d'expérience avec stage, couveuse et/salariat, en particulier pour ceux n'ayant pas d'expérience du vivant/de jardinage	Le moment de l'abandon va de tout au début (« le métier ne me convient pas ») à sur le point de s'installer (impossibilité de trouver du foncier) autres aspects mis en avant : difficulté physique, précarité économique, peu de temps pour la vie privée ("C'est un métier génial mais trop prenant")

		administratives (compliquées et stressantes) en cours	<p>Obtention (acquisition ou location) du foncier</p> <p>Démarches administratives à l'installation</p> <p>INSTALLATION</p> <p>Le projet continue à évoluer après l'installation et les premières années sont cruciales : quid du suivi post-installation?</p>	
<b>Accompagnement spécifique (avez-vous été plus accompagné par une structure qu'une autre ?)</b>	<p>Généralement, aucune structure ne se dégage</p> <p>Le couple AMAP-CDP revient parfois comme un acteur majeur, particulièrement pour les couvés</p> <p>Il y a des parcours à l'installation où Terre de Liens n'intervient pas, si ce n'est pas la diffusion de pistes foncières. D'autres PP ont bénéficié d'un réel accompagnement au foncier.</p> <p>Le GAB est souvent présenté comme étant à part, sollicité sur des questions techniques mais faisant moins partie de la dynamique collective.</p>			
<b>Attentes</b>	<p>Accompagnement au profil de NIMA, une oreille attentive, non jugement. L'offre d'Abiosol dépasse souvent les attentes, en terme de richesse de la formation. Certaines suggestions sont faites : formation à la conduite d'un tracteur par exemple.</p>			
<b>Satisfaction</b>	Oui, notamment concernant la démarche/l'éthique de l'accompagnement ?	Oui, même si les référents sont peu disponibles	Oui, avec quelques axes d'amélioration communiqués : plus de suivi des couvés, avancer la date de sortie de catalogue de formation, créer un réseau d'échange entre paysans installés	oui, même si j'abandonne. Les choix sont toujours respectés et non jugés
<b>Accompagnement au foncier</b>	pas encore concerné-e	Terre de Liens intervient sur la formation (en café foncier et formation foncier) pour transmettre la démarche de recherche de foncier sur un territoire, donner toutes les infos nécessaires etc - à partir de là, les PP sont autonomes pour rechercher et trouver du		pas de spécificité particulière, si ce n'est que l'absence de foncier disponible/qui correspond au

		foncier. L'association intervient ensuite dans certains cas pour faire de la médiation institutionnelle, donner un avis sur le dossier etc		projet est souvent une raison d'échec dans le contexte francilien
<b>Accompagnement des paysans</b>	N'en n'ont pas encore connaissance	découvrent la force du réseau et en sont satisfaits	Il est fondamental, même après l'installation, temps d'échange, entraide outils et semis	certaines abandons peuvent être dus à la possibilité que les PP n'ont pas profité de l'aide/des bons plans des autres paysans (du réseau en général)
<b>Liens avec les structures du pôle et l'accompagnateur référent</b>	ce n'est pas encore clair (4 structures, référents etc)	L'accompagnateur référent est un acteur parmi d'autres dans la myriade de personnes qui accompagnent : paysans, AMAPiens etc. Les PP s'accompagnent aussi entre eux		même commentaire que ci-dessus
<b>Outils de l'accompagnement</b>	Liste de diffusion Référent Visites de ferme	Liste de diffusion Référent Formations et visite de ferme	Liste de diffusion Référent Formations et visite de ferme Acquisition d'expérience Puissance du réseau	Pas de remarque particulière
<b>Avis sur l'accompagnement payant</b>	Avis mitigé : ça peut permettre d'éloigner les PP peu sérieux, mais aussi les personnes en situation de précarité/ Certains disent qu'ils auraient signé la convention et ne regrettent pas face à tout ce dont ils ont bénéficié. d'autres y auraient réfléchi à deux fois, particulièrement sur le moment du début de l'accompagnement			
<b>Avancement du projet</b>	Projet à mûrir Formation à effectuer + expérience à acquérir Foncier à trouver	Réflexion sur l'installation, le modèle de ferme Recherche de foncier Préoccupations plus pragmatiques (ex : démarches administratives)	Le projet est toujours en cours d'évolution, de diversification, recherche de solution pour préserver la vie privée/familiale, obtenir un revenu décent, être heureux.	Abandon définitif et page tournée pour la plupart



## Conclusion générale

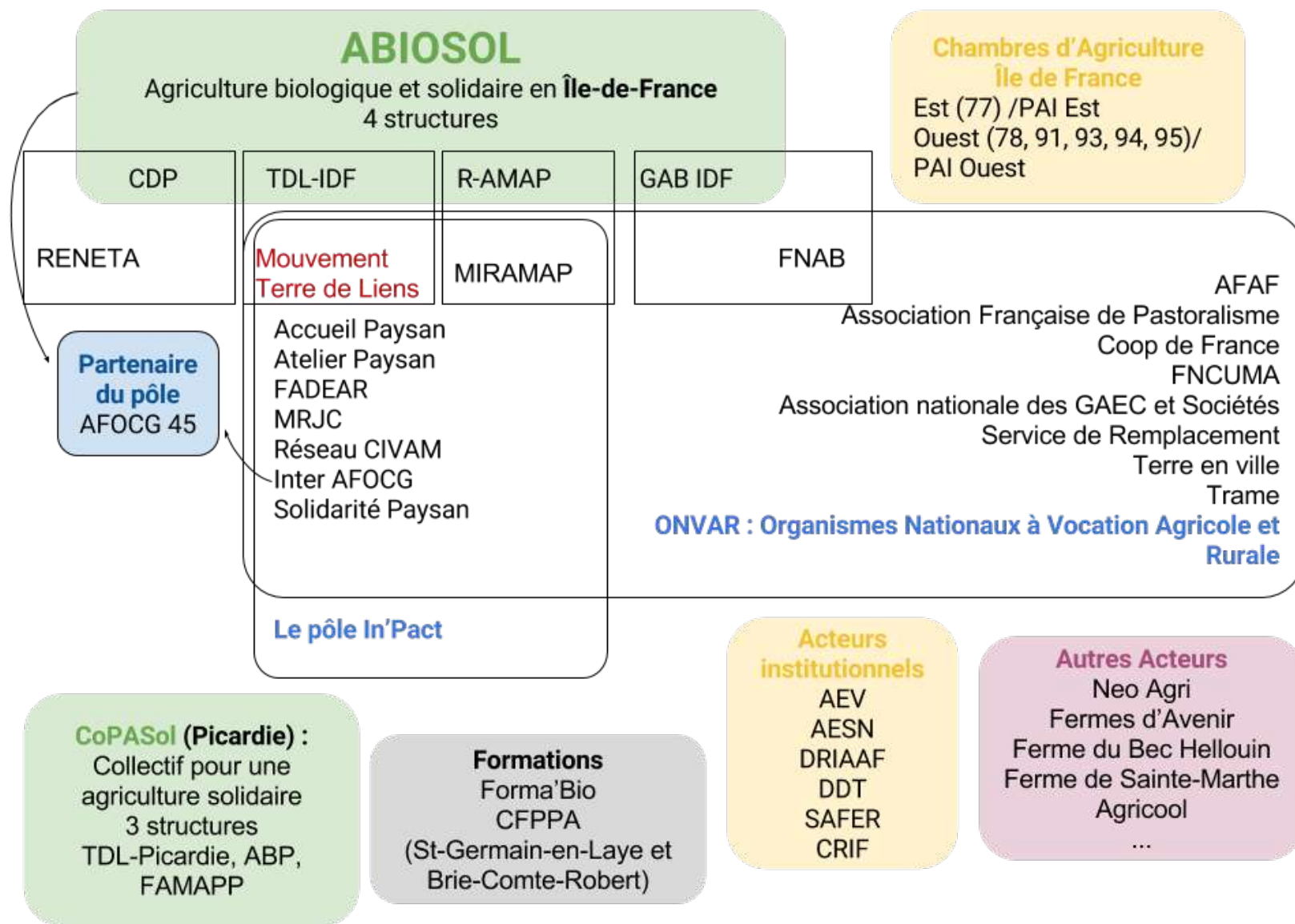
En Île-de-France, l'association territoriale Terre de Liens s'allie à trois acteurs afin de développer une agriculture biologique, locale et citoyenne. En proposant un parcours d'accompagnement complet, fait de formations, de suivi individuel et formalisé autour de nombreux outils, l'association permet à des personnes non issues du milieu agricole de s'y intégrer pour finalement s'installer sur leur propre ferme. Cette action n'est pas le cœur de métier de Terre de Liens. Les conseils d'administration successifs de l'association territoriale ont néanmoins estimé qu'elle s'inscrit logiquement dans un projet associatif répondant aux valeurs du mouvement, notamment à travers une posture d'éducation populaire affirmée. En tant qu'acteur du pôle ABIOSOL, Terre de Liens IDF ne participe pas seulement à une dynamique d'achat et de gestion de foncier, l'association devient par ce biais, actrice de l'installation agricole et pourvoyeuse d'une agriculture alternative. De l'émergence du projet à l'installation, le·a porteur·euse de projet évolue par l'intermédiaire du cadre offert par ABIOSOL, des capacités de l'accompagnateur·rice qui structure son cheminement, entre aide à l'action et appui à la réflexion. Entre accès aux moyens de production, insertion sociale et transmission des savoirs<sup>16</sup>, l'installation agricole est un défi auquel l'accompagnement se donne comme objectif de répondre.

---

<sup>16</sup> Triptyque identifié par Joseph Le Blanc.

Le Blanc J., 2011. Installation agricole : nouveaux profils, nouvel accompagnement in *Pour* 2011/5 (n°212), p 137 -143.

## Annexe 1 : Cartographie des acteurs de l'installation agricole



ABIOSOL	Agriculture BIOlogique et SOLidaire
ABP	Agriculture biologique en Picardie
AESN	Agence de l'EAU Seine-Normandie
AEV	Agence des espaces verts
AFAF	Association Française d'Agroforesterie
CDP	Champs des possibles
CFPPA	Centre de Formation Professionnelle et de Formation Agricole
CRIF	Conseil Régional d'Île-de-France
CIVAM	Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural
DDT	Direction Départementale des Territoires
DRIAAF	Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
FADEAR	Fédération des Association de Développement de l'Emploi Agricole et Rural
FAMAPP	Fédération des Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
FNAB	Fédération Nationale d'Agriculture Biologique
FNCUMA	Fédération Nationale des Coopération d'Utilisation de Matériel Agricole
GAB	Groupement des Agriculteurs Biologiques
GAEC	Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
In'pact	INitiative Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale
Inter AFOCG	Association de FOrmation Collective à la Gestion
MIRAMAP	Mouvement Inter-régional des Réseaux d'Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
MRJC	Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne
ONVAR	Organisme National à Vocation Agricole et Rurale
PAI	Point d'Accueil Installation
R-AMAP	Réseau des Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
RENETA	Réseau National des Espaces-Test Agricoles
SAFER	Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural
TDL	Terre de Lie





## Annexe 2 : Synthèse des résultats et propositions d'actions

Questions	Pourquoi ABIOSOL propose un accompagnement alternatif ? (1)	Quel accompagnement est proposé par ABIOSOL ? (2)	Est-ce que l'accompagnement répond aux attentes des PP ? (3)	Indicateurs présentés aux financeurs (4)
Etapes				
<b>Méthodes/Moyens utilisés</b>	étude bibliographique entretiens salariés entretiens avec les PP	entretiens salariés réunions d'accueil participation aux formations étude des outils	Entretiens PP Rencontres informelles Mails/Appels Participation à un temps de capitalisation avec d'associations territoriales Terre de Liens	Etudes des conventions communes (
<b>Résultats et analyse</b>	<p>→ système de co-gestion de l'agriculture en France, les Chambres consulaires écrivent et appliquent les lois.</p> <p>→ situation de fragilité des PP, non issus du milieu agricole et en situation de reconversion professionnelle</p> <p>→ les PP d'aujourd'hui sont les paysans du réseau de demain</p> <p>→ la nature de leur projet : agriculture biologique et/ou paysanne, parfois à visée politique, de petite taille et à rebours des pratiques d'agrandissement. Leur surface est moins grande que la moyenne</p> <p>Leur commercialisation passe par la vente directe ou de proximité</p> <p>Leurs exploitations sont moins mécanisées que la moyennes</p>	<p>Accompagnement alternatif complémentaires des dispositions institutionnelles existantes.</p> <p>→ Posture commune : éducation populaire, bienveillance, non jugement, horizontalité</p> <p>→ Objectif commun : accompagner à l'émergence d'une agriculture créative</p> <p>→ Outils communs mais utilisation variée. Besoin de mutualiser l'utilisation.</p> <p>→ Objectifs propres à chaque structure.</p>	<p>→ Accompagnement efficace et nécessaire mais crispations des PP face aux embûches sur leurs parcours, liées à leur situation familiale, nécessité économique, difficulté de la reconversion et du statut de paysan, non issus du milieu agricole.</p> <p>Leur ancienne profession leur apporte des compétences</p> <p>Installation grâce à beaucoup d'accompagnement</p> <p>→ peu de recul critique sur l'activité d'accompagnement</p>	<p>Mise en valeur faible ou inexistante de l'activité de suivi et d'accompagnement global des PP dans les demandes communes</p>

<b>Axes d'amélioration à court terme</b>	→ Réadapter la base de données à ce qu'on fait vraiment → Récolter des infos sur les profils sociaux des PP (pour savoir si ABIOSOL fait aussi de l'insertion sociale/professionnelle)	→ avec l'embauche de Papi, clarifier le fonctionnement de l'accompagnement	→ mettre en place un questionnaire d'évaluation pour les PP	→ mail annuel de présentations des résultats aux membre du réseau (salariés, paysans, citoyens)
<b>Axe d'amélioration à long terme</b>	clarifier la vision de l'agriculture du Pôle Abiosol	mobiliser les PP dans l'accompagnement créer un canal de diffusion à deux sens? un plateforme d'échanges pour les PP?	améliorer la connaissances des attentes des PP	Suivi plus rapproché des PP e donc des installations
<b>Discussions à avoir</b>	→ les PP qui ne rentrent pas dans le modèle maraîchage-AMAP → quelle vision de l'agriculture pour 4 structures qui ont des objets sociaux différents	→ Quelle place pour l'accompagnement social ? besoin d'un intervenant ? ou de compétence interne ? → Quelle évolution de la démarche d'accompagnement quand l'accompagnement est payant et réalisé par une seule personne ? → Jusqu'où va l'accompagnement ? droits et devoirs des parties vis-à-vis du nombre de rendez-vous, des formes de sollicitations, des phases sur lesquelles on travaille.	Connaître les attentes des PP → avant la réunion d'accueil → avant le rendez-vous d'accompagnement → mettre en place des autodiagnostic ?	
<b>Livrables/schémas et synthèses</b>	Cartographie d'acteurs	→ Parcours type de PP → Guide de l'accompagnateur → Calendrier de formations de l'année → Trame d'entretiens synthétique et pratique	Tableau synthétique de présentation des entretiens	Trame de bilan ABIOSOL pour les années à venir

## Annexe 3 : Synthèse des entretiens avec les accompagnateur·ice·s

Action/avis sur l'offre d'accompagnement	Terre de Liens	Champs des Possibles	Réseau des Amap	GAB	En conclusion... axes d'amélioration
<b>Offre globale</b>	→ manque d'infos sur la démarche citoyenne, incertitude concernant les mises en situation proposées (stages avec ou sans convention etc) → manque de clarté dans le tableau utilisé pour présenter l'offre	nécessité de clarifier la question des stages	Deux types d'accompagnement proposés : le collectif et l'individuel	manque de clarté, est-ce que les PP ont bien compris en sortant de réunion d'accueil?	Préciser et clarifier l'offre, notamment au niveau de stages comment?
<b>Acc institutionnel/Acc alternatif</b>	L'accompagnement d'Abiosol est non-normé, basé sur des critères plus ouverts, propose une acquisition de savoir-faire, accompagnement de toutes les agricultures biologiques et solidaires, pas seulement les jeunes/éligibles à la DJA.  implication des citoyens dans le réseau	La Chambre n'offre pas d'écoute, un accompagnement descendant, imposé, sans contact réguliers, prévu et pensé pour les cadres familiaux. Il est obligatoire si le PP veut bénéficier de la DJA. Abiosol propose un accompagnement plus étroit et plus abouti. Il est adapté aux personnes qui partent de zéro et permet de faire émerger un projet.	un posture sociale/ d'écoute → on peut y faire un travail sur l'émergence du projet → offre de formation complète, en partenariat avec d'autres associations, formations répondant à des besoins spécifiques un réseau avec des paysans investis	Notre rôle est de compléter et préciser ce qui est dit à la Chambre.	→ accompagnement correspondant au profil de personnes souhaitant s'installer aujourd'hui en agriculture biologique → accompagnement non normé → posture d'accompagnement écoute et non-jugement
<b>Suivi généraliste</b>	rendez-vous annuels et téléphone peu de temps pour le faire - les PP ne sont pas sollicités par l'accompagnement, le suivi s'effectue à leur demande. Actions (par exemple lors du rendez vous annuel) : redéfinir le projet, remettre à plat les valeurs et les motivations, questionner les objectifs économiques et sociaux, faire un point sur les compétences	quasiment inexistant, pas de temps pour le faire → accompagnement à la carte et en fonction des besoins des PP NB : l'accompagnement individuel n'a jamais été une priorité au sein d'abiosol	fait partie d'un tout, avec les formations et les temps collectifs, quelques rendez vous individuels → méthode d'entretien individuel : 2h avec un ordre du jour et un mail récap à la fin, reposant les prochaines étapes et diffusant les ressources nécessaires.	de nombreuses sollicitations, par mail et par téléphone. certaines sollicitations ne peuvent pas attendre/se suffir de la réunion d'accueil. difficulté de cadrer les entretiens individuels dans le temps.	suivi à formaliser autour des outils existants. question de disponibilité de l'accompagnateur. méthode/posture/démarche similaires. Nécessite de clarifier le cadre.

			<ul style="list-style-type: none"> <li>→ accompagnement individuel est parfois plus social que l'accompagnement d'un projet : volonté chez les PP de se reconverter car ils ressentent un malaise dans leur vie.</li> <li>→ apport de quelques compétences dans l'élaboration du PE et les démarches administratives</li> <li>→ idée général : épauler la personne, lui montrer qu'elle n'est pas seul.</li> <li>mais pas assez de compétences sur les questions techniques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ entretien initial et présentations des formations</li> <li>→ réponses aux questions spécifiques (sur les aides et les organismes de certification)</li> <li>→ mise en relation avec les collègues du GAB</li> <li>→ mise en relation avec les collectivités et la DDT</li> <li>→ si une réunion d'accueil est pleine ⇒ beaucoup de temps passé au téléphone</li> <li>→ travail de médiation et d'explication à faire concernant les couveuses car tout le monde souhaite y aller</li> <li>→ pourrait-on relancer les PP ?</li> </ul>	
<b>Objectifs d'acc ?</b>	non présents, seulement sur le foncier. existence d'abiosol pas pris en compte par la fiche de poste > faire connaître les pistes et les acteurs, aider les PP à définir leur recherche au foncier	centrés sur les cdp, repérer des candidats pour les espaces tests, faire émerger les projets travailler sur le prévisionnel économique → réunion espaces tests et études des candidatures → pérennité des espaces tests et renouvellement des couvés	reposer la question ? constituer un réseau de futurs paysans en AMAP ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ rediriger toutes les demandes vers la réunion d'accueil, ce qui n'est pas évident</li> <li>→ suivi précis du temps consacré à l'installation</li> <li>les missions : nombre minimum de visites de ferme</li> <li>cf lignes analytiques</li> </ul>	les structures restent centrées sur leurs objectifs propres et n'intègrent pas la dimension accompagnement général et suiv dans leur réflexion sur les objectifs

## Annexe 4 : Étapes et objectifs de l'accompagnement des candidat·e·s à l'installation

<b>Objectif d'accompagnement</b>	<b>Moyen/Outil/Méthode</b>	<b>Attentes des PP</b>	<b>Attente politique : pourquoi fait-on ça?</b>	<b>Indicateur politique /associatif</b>	<b>Indicateur de résultat/présenté aux financeurs</b>	<b>Quelle structure est en charge?</b>
<b>Étapes d'accompagnement</b>						
<b>Accueillir</b>	réunion d'accueil (voire répondre au téléphone ou accueillir en direct)	trouver un accompagnement dédié aux NIMA, comprendre le parcours à l'installation en IDF	proposer un accompagnement différent de l'acc institutionnel, non normé	combien de personnes en réunion d'acc ? combien signent une convention? combien s'installent?	Nombre de participants à une réunion d'accueil?	les 4 structures, par binôme de deux, tour après tour (aujourd'hui) demain : PAPI
<b>Rendre autonome</b>	posture d'accompagnement convention	maturation du projet - oreille attentive au question et à l'avancement du projet - non-jugement	démarche d'éducation populaire, très présente à Terre de Liens et aux AMAP.	Auto-accompagnement des PP	Dans le futur : une plateforme d'échanges en ligne	Abiosol
<b>Insérer sur un territoire</b>	Visite de ferme Stages pratiques	être intégré sur le territoire de leur installation (pour ceux qui s'installent hors idf, possibilité d'acc multiple, IDF et hors IDF)	installer des paysans acteurs au niveau local, par la commercialisation - mise en valeur d'une agriculture différente sur les territoires	nombre d'installation en IDF	nombre d'installation en IDF	Abiosol
<b>Apport de savoir-faire paysans / apporter les compétences techniques supplémentaires - spécifiquement liée à la production</b>	Formations et accompagnement sur le plan technique	nécessité pour les NIMA, qui ont des compétences bureautiques et organisationnelles mais pas pratiques	proposer un accompagnement complet - qui ne soit pas seulement théorique - afin que les PPsoient réellement prêts à s'installer.	participations aux formations pratiques	Nombre de formations/formations thémtiques	Abiosol/GAB

<b>insérer dans un milieu professionnel</b>	Présence de paysans en formation - temps collectifs PP/paysans, stage chez les paysans	faire partie d'un réseau de paysans alternatifs/en bio, avec possibilité après l'installation d'entraide, de conseils etc	créer un réseau de paysans en bio, prêts à aider à leur tour.	Echanges PP/paysans ; réseau de paysans installés	Les paysans du réseau sont aussi formateurs/animateurs	Abiosol
<b>Accès au foncier</b>	Pistes foncières et accompagnement spécifique	trouver du foncier dans une région où il est cher, où l'urbanisation est forte et où il est difficile d'avoir connaissance des affaires quand on ne fait pas partie du milieu agri	faciliter l'accès au foncier afin développer l'agriculture biologique, le passage et la pérennisation en agriculture bio	installations accompagnées sur l'aspect foncier	Nombre d'installations accompagnées sur l'aspect foncier	TdL
<b>Mise en place de la commercialisation (en AMAP)</b>	Mise en relation PP-AMAPiens accompagnement à la mise en place d'AMAP	mettre en place une commercialisation politiquement significative et suffisamment rémunératrice, qui apporte de la sécurité.	créer un réseau de paysans en commercialisation directe, lié à des consommateurs investis dans le processus	paysans installés en AMAP	Nombre d'installations accompagnées sur l'aspect AMAP	Le Réseau des AMAP
<b>Accompagner dans les démarches administratives</b>	faciliter la compréhension et la réussite des démarches à l'installation : mise en place de la structure juridique, obtention de l'autorisation d'exploiter, obtention du statut d'agri etc	Attentes des PP auquel aucun acteur ne répond : est-ce le rôle du pôle Abiosol? (ou de la Chambre)	lever les (grands) obstacles administratifs à l'installation en agri bio	/	/	/ (demain : AMAP/GAB)
<b>faciliter l'obtention des aides</b>	Accompagner dans l'obtention des aides	Accompagner les PP/récemment installés	/	/	/	GAB
<b>Mettre en place l'activité</b>	formation au Prévisionnel économique Espace test agricole	Tester l'activité avant de s'installer ; monter son dossier	Permettre des installations réussies et pérennes/accompagnement économique et/ou comptable	Nombre de formation « Prévisionnel économique » Nombre de couvés	Nombre de formation « Prévisionnel économique » Nombre de couvés	Abiosol avec prégnance des CDP

## Annexe 5 : Questionnaire d'entretien avec les porteur·euse·s de projet

1) Dresser la "carte d'identité"

- Nom, âge, genre, lieu de naissance

- *Avez-vous un lien avec le milieu agricole, si oui lequel ?*

- *Quel est votre statut professionnel actuel ?*

- *Quelle est initialement votre motivation à la reconversion ?*

- *Disposez-vous de qualifications (expériences personnelles, formations professionnelles) pour effectuer cette reconversion ?*

2) *Comment êtes-vous arrivé·e à ABIOSOL et pourquoi ?*

3) *Présentation des étapes (schéma de la partie 2.1)*

- *Quelles étapes pensez-vous avoir franchies ?*

- *De quel accompagnement spécifique pensez-vous avoir bénéficié ? de quel accompagnement pensiez-vous avoir besoin et pensez-vous avoir toujours besoin aujourd'hui ?*

- *Est-ce que l'accompagnement ABIOSOL répond/a répondu à vos attentes ?*

4) Concernant l'accompagnement au foncier : *en avez-vous bénéficié ?* (sous quelque forme que ce soit)

5) Questions spécifiques

- profil A et B : *où êtes-vous aujourd'hui dans l'avancement de votre projet ?*

- profil C :

a) replacer avec l'interviewé·e l'accompagnement d'Abiosol dans son parcours ?  
Parler de l'accompagnement des paysan·nes qui l'ont accueilli et lui ont transmis des connaissances.

b) *En tant que nouveau·elle paysan·ne, seriez-vous prêt à faire pour participer à Abiosol? si oui à faire quoi? si non pourquoi ?* (Dans le cadre de formations, de stages etc.)

6) Présenter le triangle de l'accompagnement demander au PP de projet ce que ça lui inspire. Demander si l'accompagnement proposé par ABIOSOL est compréhensible.



## Annexe 6 : Méthode d'accompagnement au foncier de Terre de Liens

